

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2858 - JEUDI 9 MARS 2017

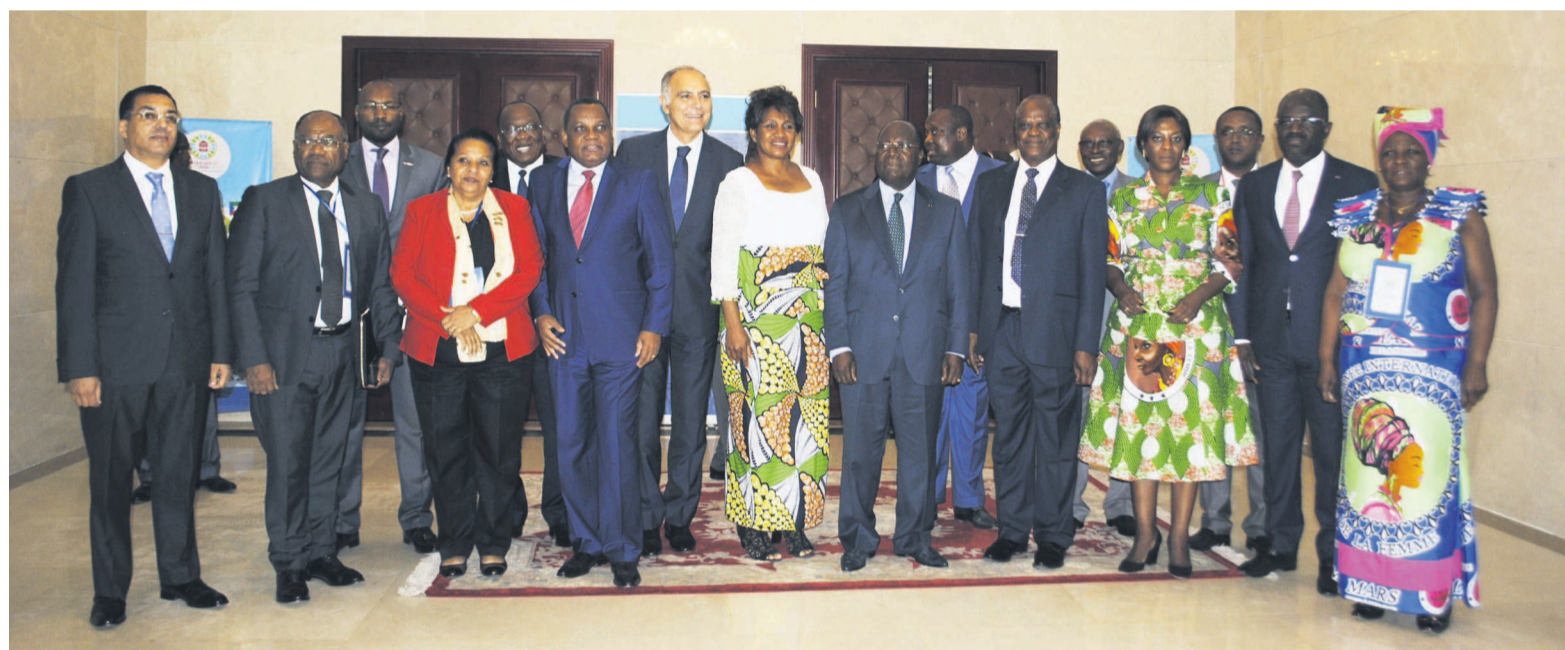
FONDS BLEU

Les experts jettent les bases de la mise en œuvre de l'initiative africaine

Prélude à la signature, ce 9 mars de l'accord relatif à la mise sur pied du Fonds Bleu, les experts des douze pays du Bassin du Congo ont entamé hier les travaux préparatoires en attente de la mise en œuvre effective de ce fonds.

Peu après les experts, les ministres en charge de l'Environnement de dix pays d'Afrique centrale, ainsi que ceux de la Tanzanie et de la Zambie ont, sous l'égide du Premier ministre congolais, Clément Mouamba, examiné les contours du Mémoire d'opérationnalisation du Fonds Bleu.

« Dès que nous avons donné une existence officielle au Fonds Bleu, avec son mode de gouvernance, nous devons nous atteler à initier les pro-



La photo de famille

jets les plus pertinents susceptibles de retenir l'attention des partenaires au développement disposés à nous soutenir », a

signifié le chef du gouvernement congolais.

Page 2

JOURNÉE DU 8 MARS 2017

Grande mobilisation des femmes pour réclamer la loi sur la parité au Congo

Les points focaux genres, les organisations des femmes et les confessions régionales se sont réunis hier, à l'occasion de la célébration de la 40^e journée internationale des droits de la femme, au boulevard Alfred-Raoul à Brazzaville pour exprimer leur soif de parité et d'égalité auprès du chef du gouvernement Clément Mouamba.

Parées toutes de leur uniforme en pagnes, ces femmes, plus de vingt-mille, ont appelé à inverser la tendance pour leur plus grande représentativité dans les instances et institutions de prise de décisions au Congo. « La parité est un héritage pour nos filles, petites-filles et arrière-petites-filles pour qu'elles soient



compétitives. Dans tous les domaines, nous devons les soutenir et les guider. Dans leur cursus scolaire nous devons les informer sur tous les aspects de la vie, de la santé sexuelle et de la reproduction, du VIH/

sida, des violences basées sur le genre, l'économie sociale, la politique et la participation à la vie publique », a indiqué la ministre de la Promotion de la femme, Inès Nefer Bertille Ingani. [Page 16](#)

COOPÉRATION

Visite à Oyo du président togolais Faure Gnassingbe



Poignée de main entre les deux chefs d'Etat sur la création du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, lancé à l'initiative de son homologue Denis sassou N'Guesso en novembre au Maroc. [Page 3](#)

Le président du Togo, Faure Gnassingbe, est arrivé ce 8 mars à Oyo (Cuvette) où il a été accueilli à l'aéroport d'Ollombo (Plateaux) par son homologue du Congo, Denis Sassou N'Guesso.

Le chef de l'Etat togolais n'a fait aucune déclaration à la presse à sa descente d'avion. Mais il visite cette localité à la veille de la signature du Mémoire d'accord

SPORT COLLECTIF

Une série d'activités pour vulgariser et promouvoir le rugby

Page 11

ÉDITORIAL
Oyo, toujours ...

Page 2

FONDS BLEU POUR LE BASSIN DU CONGO

L'accord de création entre les mains des ministres

Le Premier ministre Clément Mouamba a ouvert le 8 mars à Oyo, la réunion ministérielle devant aboutir à la signature ce vendredi du mémorandum d'accord sur le Fonds bleu pour le Bassin du Congo.

Cette rencontre succédant à celle des experts de la sous-région, élargie aux partenaires, regroupe les ministres en charge de l'Environnement de dix pays d'Afrique centrale, ainsi que de la Tanzanie et de la Zambie.

Dans son propos liminaire, le chef du gouvernement congolais a indiqué que ce fonds bleu devrait permettre de promouvoir l'écllosion d'une économie bleue en Afrique centrale.

«L'économie bleue, a-t-il déclaré, doit nous offrir cette opportunité de renforcer des partenariats qui prennent appui sur les nouveaux

mécanismes de coopération dans les domaines maritimes, lacustre et fluvial, y compris les côtes et les rives et qui intègrent aussi les nouveaux mécanismes de financements innovants».

Pour lui, les programmes de gestion durable, développés jusque-là, ne sont axés que sur la forêt, alors que le Fonds bleu pour le Bassin du Congo vise à renforcer l'approche écosystémique de gestion intégrée du massif forestier et des eaux de cette région. «Dès que nous avons donné une existence officielle au fonds bleu, avec son mode de gouvernance, nous devons nous



Le Premier ministre Clément Mouamba (Adiac)

atteler à initier les projets les plus pertinents susceptibles de retenir l'attention des partenaires au développement disposés à nous soutenir», a signifié le chef du gouvernement congolais.

Située au bord de la rivière Alima, la ville d'Oyo vient ainsi d'inscrire son nom dans la mémoire de l'histoire, en abritant cette conférence dédiée à la création de ce fonds, dont la naissance a été annoncée en marge de la COP22 au Maroc.

Le ministre marocain des Affaires étrangères et de la coopération, Salaheddine Mezouar, a effectué le déplacement d'Oyo, de même les représentants des Nations unies et des structures spécialisées dans la préservation de l'environnement.

Christian Brice Elion

Une initiative salubre pour l'Afrique centrale

Les pays d'Afrique centrale et des autres régions du continent tireront profit du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, ont estimé le 8 mars à Oyo, au Nord Congo, les ministres en charge de l'Environnement de l'Angola, Maria De Fatima Jardim ; du Tchad, Brah Mahamat et de la République du Congo, Rosalie Matondo.

«L'Angola vient ici pour féliciter le président Denis Sassou N'Guesso pour cette initiative. Nous allons tous faire des efforts pour avoir non seulement des financements

mais aussi des projets de développement, afin de permettre l'aboutissement de cette initiative», a déclaré Mme Maria De Fatima Jardim. Elle s'est adressée en marge de

la réunion des experts relative à la signature de l'accord devant consacrer le lancement officiel du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

L'initiative de la création de ce fonds émane de la République du Congo en collaboration avec la Fondation Brazzaville pour la paix et la préservation de l'environnement.

C'est en novembre 2016, en marge de la COP22 à Marrakech au Maroc que le chef de l'Etat congolais Denis Sassou N'Guesso avait annoncé cette initiative qui permettra d'améliorer la gestion des cours et plans d'eau de la région ; de développer le lieu rural et d'améliorer les conditions de vie des populations.

«Après Marrakech, nous avons contribué à préparer les documents de base qui permettent l'opérationnalisation de ce fonds», a expliqué la ministre Rosalie Matondo. «Aujourd'hui, a-t-elle poursuivi, nous prenons un engagement supplémentaire pour

aller de l'avant avec un fonds qui va permettre le développement des activités liées à la gestion des cours et des plans d'eau, au développement local et économique des régions riveraines».

Pour le ministre tchadien de l'Environnement et de la pêche, le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo permettrait de résoudre certains problèmes auxquels les pays africains sont confrontés.

«Nos Etats africains, sans être pollueurs, subissent de plein fouet les effets du changement. Le lac Tchad en est un peu le symbole, et ce fonds est pour nous le bienvenu. Il vient à point nommé, en ce sens qu'il vient pallier l'insuffisance d'accès au financement», a indiqué Brah Mahamat.

«Il est temps que nous, les Etats africains, apprenions à compter sur nos propres moyens. Nous comptons beaucoup sur ce fonds pour résoudre certains problèmes

auxquels nos Etats africains font face, notamment la désertification, la pollution des eaux», a-t-il ajouté. Les ressources du lac Tchad font vivre plus de 30 millions d'habitants. Ce lac est victime des effets néfastes du changement climatique, notamment l'avancée du désert. Sa superficie est passée de 25000km² en 1960 à 2500km² actuellement.

Dans le cadre de la recherche des solutions à cette situation, un projet a été mis sur pied prévoyant le transfert d'une partie des eaux de l'Oubangui Chari vers le lac Tchad. Au total, une dizaine de pays d'Afrique centrale sont directement concernés par l'initiative de ce fonds qui prend également en compte la Tanzanie et la Zambie. Le Maroc qui assure la présidence de la COP22 est aussi associé à cette entreprise prometteuse pour le deuxième massif forestier du monde après l'Amazonie.

C.B.E.

Le programme de la conférence ministérielle d'Oyo (8-9 mars)

La conférence ministérielle sur la création du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo a débuté le mercredi 8 mars dans la matinée à l'auditorium du Pefaco Hôtel Alima Palace, à Oyo. Retrouvez le programme complet de cet événement historique.

Mercredi matin :

Allocution de bienvenue du maire d'Oyo, Jean-Marie Ewengué ; Allocution d'ouverture de Madame Rosalie Matondo, ministre en charge de l'Économie forestière, du Développement durable et de l'Environnement ;

Mise en place du présidium des travaux ;

Examen et adoption de la note de présentation du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ;

Examen et adoption du mémorandum d'accord de création du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

Mercredi après-midi :

Discours d'ouverture du segment ministériel ;

Mise en place du bureau des travaux ;

Adoption du Mémorandum d'accord ;

Adoption de la déclaration d'Oyo sur le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo .

Jeudi matin

Projection du film « Ensemble, créons les conditions du développement durable » ;

Discours de Madame Rosalie Matondo, Ministre en charge de l'Économie forestière, du Développement durable et de l'Environnement ;

Signature du Mémorandum d'Accord ;

Déclaration de Monsieur Salaheddine Mezouar, Ministres des Affaires étrangères et de la Coopération du Royaume du Maroc et président de la Cop 22 ;

Déclaration de la Fondation Brazzaville pour la paix et la préservation de l'environnement ;

Discours de Son Excellence Denis Sassou N'Guesso, Président de la République du Congo ;

Animation culturelle ;

Conférence de presse des ministres.

Camille Delourme

Visite à Oyo du président togolais Faure Gnassingbe

Le président du Togo, Faure Gnassingbe, est arrivé ce 8 mars à Oyo (Cuvette) où il a été accueilli à l'aéroport d'Ollombo (Plateaux) par son homologue du Congo, Denis Sassou N'Guesso. Le chef de l'Etat togolais n'a fait aucune déclaration à la presse à sa descente d'avion. Mais il visite cette localité à la veille de la signature du Mémorandum d'accord sur la création du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, lancé à l'initiative du président congolais lors de la COP22 au Maroc en novembre dernier. Les douze pays de la région (Angola, Burundi, Caméroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée-Equatoriale, Rd-Congo, Rwanda, Tanzanie, Tchad, Zambie), ainsi que des partenaires au développement dont les agences du système de



Nations unies, sont en effet réunis depuis ce 8 mars en vue de conclure ce partenariat considéré comme salubre pour la préservation des bassins d'eau et forestiers de leur espace géo-

graphique commun. La signature du mémorandum par les parties a lieu ce 9 mars en présence du président Denis Sassou N'Guesso.

Les Dépêches de Brazzaville



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

En vue du recrutement d'un consultant pour l'actualisation et validation du Guide d'intervention en milieu communautaire en République du Congo

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Note conceptuelle Unique de lutte contre le VIH-sida et la Tuberculose en République du Congo ».

La Croix-Rouge française Bénéficiaire Principal communautaire du Nouveau Mécanisme de Financement du Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme, recherche un consultant national pour la mise en œuvre des services cités ci-dessus.

Le Coordonnateur du projet invite les individus et bureaux d'études intéressés par le présent avis, à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrit ci-dessus :

Profil du consultant

- Le consultant doit être titulaire au moins d'un diplôme universitaire en santé publique, ou domaines connexes ;
- Diplôme universitaire, ou dans des domaines connexes ;
- Expérience dans la rédaction de documents normatifs de structures publiques ou d'ONG en matière de santé ;
- Expériences significatives dans la conduite ou l'étude de projets ou de programmes de santé publique ;
- Une expérience relative à la prévention et/ou la prise en charge de la tuberculose serait un plus ;
- Maîtrise du français (écrit et parlé) ;
- Excellentes capacités rédactionnelles ;
- Maîtrise des outils informatiques Word, Excel, Power Point et Internet ;
- Esprit de synthèse ;
- Pédagogie.

soumettre leur CV, une lettre de motivation et une offre comprenant :

- Une description de la méthodologie et des outils proposés
- Un chronogramme provisoire
- Un budget détaillé

Les termes de référence indiquant toutes les informations nécessaires sont disponibles au secrétariat de la Croix-Rouge française, sise au N° 290 ter Batignolles sur la route de l'aéroport, dans l'enceinte de l'ASECNA (en face de l'hôtel de l'aéroport), Brazzaville, le contact téléphonique de Natacha NKOUNKA est 00 242 05 330 00 69 ou sur demande par voie électronique à l'adresse suivante : secretugp-congo.frc@croix-rouge.fr

Adresse de soumission

Les candidatures devront être adressées au coordonnateur du projet et déposées sous pli-fermé au secrétariat de la Croix-Rouge française à l'adresse indiquée ci-dessus, avec la mention « avis de recrutement d'un consultant pour l'actualisation et validation du Guide d'intervention en milieu communautaire en République du Congo », ou par voie électronique : secretugp-congo.frc@croix-rouge.fr

Avec copie :

- respugp-congo.frc@croix-rouge.fr
- hod 1-congo.frc@croix-rouge.fr

La date de clôture de dépôt des candidatures est fixée au plus tard le 20 mars 2017 à 16 h 30.

Fait à Brazzaville le 08 mars 2017

Nazaire BAKALA

Coordonnateur du projet

Les consultants intéressés doivent



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

En vue du recrutement d'un consultant pour la conception et la conduite d'un atelier de renforcement des capacités des OSC sous-bénéficiaires de la CRF en matière de leadership, gestion de projets et de supervision.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Note conceptuelle Unique de lutte contre le VIH-sida et la Tuberculose en République du Congo ».

La Croix-Rouge française Bénéficiaire Principal communautaire du Nouveau Mécanisme de Financement du Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme, recherche un consultant national pour la mise en œuvre des services cités ci-dessus.

Le Coordonnateur du projet invite les individus et bureaux d'études intéressés par le présent avis, à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrit ci-dessus :

Profil du consultant

Le consultant doit être titulaire au moins d'un diplôme universitaire en sciences sociales, humaines, en organisation et gestion de projets, Administration publique ou domaine pertinent :

- Expérience dans la conduite de formation pour adultes ;
- Expérience dans la conduite de formation pour adultes
- Expériences dans la conduite de projets humanitaires et/ou associatifs.
- Maîtrise des outils de planification et de suivi ;
- Excellentes capacités de communication ;
- Bonnes capacités rédactionnelles ;
- Maîtrise des outils informatiques ;
- Parfaites connaissances du secteur associatif congolais serait un plus.

Les consultants intéressés doivent soumettre leur CV, une lettre de motivation et une offre comprenant :

- Une description de la méthodologie et des outils proposés ;
- Un chronogramme provisoire ;
- Une offre financière qui devra être faite sur la base d'un montant forfaitaire.

Les termes de référence indiquant toutes les informations nécessaires sont disponibles au secrétariat de la Croix-Rouge française, sise au N° 290 ter Batignolles sur la route de l'aéroport, dans l'enceinte de l'ASECNA (en face de l'hôtel de l'aéroport), Brazzaville, le contact téléphonique de Natacha NKOUNKA est 00 242 05 330 00 69 ou sur demande par voie électronique à l'adresse suivante : secretugp-congo.frc@croix-rouge.fr

Adresse de soumission

Les candidatures devront être adressées au coordonnateur du projet et déposées sous pli-fermé au secrétariat de la Croix-Rouge française à l'adresse indiquée ci-dessus, avec la mention « avis de recrutement d'un consultant pour la conception et la conduite d'un atelier de renforcement des capacités des OSC sous-bénéficiaires de la CRF en matière de leadership, gestion de projets et de supervision », ou par voie électronique : secretugp-congo.frc@croix-rouge.fr

Avec copie :

- respugp-congo.frc@croix-rouge.fr
- hod 1-congo.frc@croix-rouge.fr

La date de clôture de dépôt des candidatures est fixée au plus tard le 20 mars 2017 à 16 h 30.

Fait à Brazzaville le 08 mars 2016

Nazaire BAKALA

Coordonnateur du projet



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

En vue du recrutement d'un consultant pour l'actualisation et la validation du plan de communication en milieu communautaire en République du Congo.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « No-te conceptuelle Unique de lutte contre le VIH-sida et la Tuberculose en République du Congo ».

La Croix-Rouge française Bénéficiaire Principal communautaire du Nouveau Mécanisme de Financement du Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme, recherche un consultant national pour la mise en œuvre des services cités ci-dessus.

Le Coordonnateur du projet invite les individus et bureaux d'études intéressés par le présent avis, à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrit ci-dessus :

Profil du consultant

- Le consultant doit être titulaire au moins d'un diplôme universitaire en santé publique, journalisme ou communication, ou dans les domaines connexes :
- Expérience dans la rédaction de documents normatifs de structures publiques ou d'ONG en matière de santé ;
- Expériences significatives dans la conduite ou l'étude de projets ou de programmes de santé publique ;
- Une expérience relative à la prévention et/ou la prise en charge de la tuberculose serait un plus ;
- Maîtrise du français (écrit et parlé) ;
- Excellentes capacités rédactionnelles ;
- Maîtrise des outils informatiques Word, Excel, Power Point et Internet ;
- Esprit de synthèse ;
- Pédagogie.

CV, une lettre de motivation et une offre comprenant :

- Une description de la méthodologie et des outils proposés ;
- Un chronogramme provisoire ;
- Un budget détaillé.

Les termes de référence indiquant toutes les informations nécessaires sont disponibles au secrétariat de la Croix-Rouge française, sise au N° 290 ter Batignolles sur la route de l'aéroport, dans l'enceinte de l'ASECNA (en face de l'hôtel de l'aéroport), Brazzaville, le contact téléphonique de Natacha NKOUNKA est 00 242 05 330 00 69 ou sur demande par voie électronique à l'adresse suivante : secretugp-congo.frc@croix-rouge.fr

Adresse de soumission

Les candidatures devront être adressées au coordonnateur du projet et déposées sous pli-fermé au secrétariat de la Croix-Rouge française à l'adresse indiquée ci-dessus, avec la mention « avis de recrutement d'un consultant pour l'actualisation et la validation du plan de communication en milieu communautaire en République du Congo », ou par voie électronique : secretugp-congo.frc@croix-rouge.fr

Avec copie :

- respugp-congo.frc@croix-rouge.fr
- hod 1-congo.frc@croix-rouge.fr

La date de clôture de dépôt des candidatures est fixée au plus tard le 20 mars 2017 à 16 h 30.

Fait à Brazzaville le 08 mars 2017

Nazaire BAKALA

Coordonnateur du projet

Les consultants intéressés doivent soumettre leur



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

En vue du recrutement d'un consultant pour l'élaboration d'un Plan de renforcement des capacités des RH communautaire.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « No-te conceptuelle Unique de lutte contre le VIH-sida et la Tuberculose en République du Congo ».

La Croix-Rouge française Bénéficiaire Principal communautaire du Nouveau Mécanisme de Financement du Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme, recherche un consultant national pour la mise en œuvre des services cités ci-dessus.

Le Coordonnateur du projet invite les individus et bureaux d'études intéressés par le présent avis, à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrit ci-dessus :

Profil du consultant

Le consultant doit être titulaire d'un diplôme universitaire en lien avec la formation, la gestion RH, la santé communautaire :

- Expérience dans les projets ou programmes de santé communautaire au Congo
- Expérience dans la gestion RH
- Expérience dans la rédaction des rapports, d'évaluation ou de documents d'orientations pour le des organes publics, des ONG internationales ou des agences des Nations-Unies.
- Excellentes capacités d'analyse ;
- Excellentes capacités rédactionnelles ;
- Esprit de synthèse ;
- Connaissance du système de santé congolais ;
- Maîtrise des outils informatiques Word, PowerPoint, Excel, internet ;
- Bonne maîtrise du français (écrit et parlé).

Les consultants intéressés doivent soumettre leur CV, une lettre de motivation et une offre comprenant :

- Une description de la méthodologie et des outils proposés
- Un chronogramme provisoire
- Un budget détaillé.

Les termes de référence indiquant toutes les informations nécessaires sont disponibles au secrétariat de la Croix-Rouge française, sise au N° 290 ter Batignolles sur la route de l'aéroport, dans l'enceinte de l'ASECNA (en face de l'hôtel de l'aéroport), Brazzaville, le contact téléphonique de Natacha NKOUNKA est 00 242 05 330 00 69 ou sur demande par voie électronique à l'adresse suivante : secretugp-congo.frc@croix-rouge.fr

Adresse de soumission

Les candidatures devront être adressées au coordonnateur du projet et déposées sous pli-fermé au secrétariat de la Croix-Rouge française à l'adresse indiquée ci-dessus, avec la mention « avis de recrutement d'un consultant pour l'élaboration d'un Plan de renforcement des capacités des RH communautaire », ou par voie électronique : secretugp-congo.frc@croix-rouge.fr

Avec copie :

- respugp-congo.frc@croix-rouge.fr
- hod 1-congo.frc@croix-rouge.fr

La date de clôture de dépôt des candidatures est fixée au plus tard le 20 mars 2017 à 16 h 30.

Fait à Brazzaville le 08 mars 2017

Nazaire BAKALA

Coordonnateur du projet



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

En vue du recrutement d'un consultant pour l'élaboration d'un Plan Stratégique de santé communautaire de lutte contre le VIH/SIDA, la Tuberculose et le Paludisme.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « No-te conceptuelle Unique de lutte contre le VIH-sida et la Tuberculose en République du Congo ».

La Croix-Rouge française Bénéficiaire Principal communautaire du Nouveau Mécanisme de Financement du Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme, recherche un consultant national pour la mise en œuvre des services cités ci-dessus.

Le Coordonnateur du projet invite les individus et bureaux d'études intéressés par le présent avis, à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrit ci-dessus :

Profil du consultant

- Le consultant doit être titulaire au moins d'un diplôme universitaire en sciences politiques, sciences économiques, santé publique, psychologie ou domaines connexes ;
- Expérience dans la rédaction de rapports et/ou d'évaluations pour des ONG, organes publics ou des agences des Nations-Unies ;
- Expérience dans des projets ou programmes impliquant des organisations de la société civile Congolaise ;
- Expérience en gestion de projet humanitaire ou de développement serait un atout ;
- Expérience en matière de renforcement de capacités serait un atout ;
- Expérience dans les projets ou programmes de santé communautaire serait un atout ;
- Expérience dans les projets ou programmes de lutte contre le VIH ou la Tuberculose serait un atout ;
- Autonomie ;
- Rigueur ;
- Sens de l'initiative ;
- Excellentes capacités de synthèse ;
- Maîtrise des outils informatiques Word,

PowerPoint, Internet, logiciels de création visuelle ;
Bonne maîtrise du français (écrit et parlé).

Les consultants intéressés doivent soumettre leur CV, une lettre de motivation et une offre comprenant :

- Une description de la méthodologie et des outils proposés ;
- Un chronogramme provisoire ;
- Un budget détaillé.

Les termes de référence indiquant toutes les informations nécessaires sont disponibles au secrétariat de la Croix-Rouge française, sise au N° 290 ter Batignolles sur la route de l'aéroport, dans l'enceinte de l'ASECNA (en face de l'hôtel de l'aéroport), Brazzaville, le contact téléphonique de Natacha NKOUNKA est 00 242 05 330 00 69 ou sur demande par voie électronique à l'adresse suivante : secretugp-congo.frc@croix-rouge.fr

Adresse de soumission
Les candidatures devront être adressées au coordonnateur du projet et déposées sous pli-fermé au secrétariat de la Croix-Rouge française à l'adresse indiquée ci-dessus, avec la mention « avis de recrutement d'un consultant pour l'élaboration d'un Plan Stratégique de santé communautaire de lutte contre le VIH/SIDA, la Tuberculose et le Paludisme », ou par voie électronique : secretugp-congo.frc@croix-rouge.fr

Avec copie :
• respugp-congo.frc@croix-rouge.fr
• hod1-congo.frc@croix-rouge.fr
La date de clôture de dépôt des candidatures est fixée au plus tard le 20 mars 2017 à 16 h 30.

Fait à Brazzaville le 08 mars 2017
Nazaire BAKALA
Coordonnateur du projet

FAC

René Alexis Aurélien Obenga Odingui, nouveau commandant de la base navale 02 Mpila



Cérémonie de remise de l'étendard au nouveau commandant (DR)

Le chef d'état-major de la Marine nationale, le contre-amiral André Mouadanga Bouanabeya, a présidé le 7 mars au 32^e Groupement urbain territorial de Mpila, la cérémonie de prise de commandement du nouveau commandant de la base navale 02, le capitaine de corvette, René Alexis Aurélien Obenga Odingui, en remplacement du capitaine de frégate, Alexandre Kibelelo. Interrogé à l'issue de la cérémonie, René Alexis Obenga Odingui, a exprimé ses sentiments : « Je voudrais d'abord remercier le haut commandement militaire, en particulier le chef d'état-major de la marine pour son choix, car c'est une marque de confiance que je m'engage aujourd'hui à

ne jamais trahir. Mes sentiments sont de joie et de responsabilité ». Le nouveau promu a ensuite annoncé qu'il s'attellera à instaurer la discipline, socle de toutes les armées. Il compte faire en sorte que chacun dans sa spécialité puisse donner le meilleur de lui-même, afin de garder le potentiel opérationnel du matériel en dotation. Enfin, par la même occasion, il a souhaité bon vent à tout le personnel sous son commandement. « Rendez-vous au résultat », a-t-il conclu.

La cérémonie a été clôturée par un défilé militaire, suivi d'un cocktail partagé en toute convivialité.

Guillaume Ondzé

BRAZZA
Actualité - Économie - Politique
Express

VISION 4
- Reportage
- Documentaire
- Breaking-News
- Votre Actualité
24H/24
Canal 304
DU BOUQUET CANAL +

TNT CANAL+ AFRICA eutelsat TV+
Situé à l'immeuble EBATHA Rond-point La Coupole (Centre Ville)
CONTACTS: +242 22 613 40 55 - 05 631 38 49



LE RESEAU DES SMARTPHONES

**DUBAÏ À 2,
C'EST POSSIBLE
AVEC LA PROMO
TO SEPELA**

Jusqu'au **15 Avril**, atteins ton objectif journalier de consommation et gagne* un voyage, du cash ou un **Smartphone**.

AG Partners

*Par tirage au sort



EDUCATION PRÉSCOLAIRE

Quel avenir pour les 1.316 enfants accueillis au sein des Espaces amis des enfants à Bétou ?

Sur financement du gouvernement japonais depuis 2014, et avec l'appui technique de l'Unicef, les Espaces amis des enfants à Bétou et Ikpengbele accueillent cette année 1.316 enfants de 2 à 5 ans dont 479 réfugiés de la RCA, 86 de la RDC, 2 du Rwanda et 28 de la République du Congo. Mais la seule inquiétude est que le projet arrive à terme à partir du 31 mars prochain.

Les Espaces amis des enfants constituent un environnement sûr et protecteur. Ils permettent d'occuper et de sécuriser les enfants ; de soulager leurs émotions et tensions vécues pendant les périodes difficiles de violences ; de créer un climat de protection, de détente et de confiance. On y organise également des activités récréatives et éducatives favorables à l'acquisition des apprentissages de base et au développement harmonieux de l'enfant. En outre, les cas d'enfants particulièrement vulnérables ayant des besoins spécifiques de protection sont identifiés et accompagnés, voire référés vers des services spécialisés de prise en charge. Des repas quotidiens variés sont également offerts aux enfants du lundi au vendredi, à hauteur de 70% de leurs besoins alimentaires.

« Même si nous étions dans notre pays, certains parents n'auraient pas pu envoyer leurs enfants au préscolaire. Nous éprouverons de profonds regrets si le projet s'arrêtait avant la fin de l'année scolaire tel que prévu », s'est inquiété un parent d'élève de nationalité centrafricaine.



Séance de nettoyage des mains après le repas / crédit photo Adiac

Les résultats de ce projet sont perceptibles et probants. « Nous avons vu le développement de nos enfants, leur progression dans ces espaces qui nous ont beaucoup aidés pour l'encadrement. Concernant la nutrition,

cela a réglé beaucoup de problèmes, car lorsque les enfants reviennent à la maison, même s'ils ne mangent plus, cela ne pose plus de problème parce que tout a été déjà réglé à l'école », a témoigné Dieudonné Touba, pré-

sident des parents d'élèves du site du 15 avril.

Exprimant leur gratitude à cette initiative louable, les parents d'élèves ont traduit leur reconnais-

sance aux activités de ces espaces, notamment dans le domaine de la sécurisation des enfants, en leur permettant de vaquer librement à d'autres préoccupations. « Le repas est appétissant et nos enfants n'ont pas encore fini le plat quand on va leur retirer l'assiette. Imaginez-vous à quel niveau portera leur cri d'alarme et qui interviendra pour eux si ce ne sera que vous les bailleurs (japonais, américains, français, allemands et autres). Vous n'êtes pas sans savoir que nous ne sommes pas encore au terme de notre refuge et les parents ne pourront supporter le poids de l'espace », a-t-il poursuivi, sollicitant la pérennisation du projet.

De l'avis même des parents, ces espaces ont un impact positif majeur sur la vie des apprenants, après avoir acquis de bonnes pratiques familiales, des changements comportementaux, bref un savoir-vivre. C'est ainsi que les parents sollicitent des bailleurs de fonds la poursuite du projet dont les résultats parlent d'eux-mêmes. Pour rappel, ces espaces comptent 21 encadreurs dont un superviseur, huit moniteurs, sept animateurs, quatre cuisinières et un agent de sécurité. Le plus grand centre reste celui du site du 15 avril qui accueille 595 enfants, suivi d'ALCM, 341 et d'Ikpengbele, 361. Les élèves sont répartis en trois niveaux : le niveau 1 : 2-3 ans ; le niveau 2 : 4 ans ; le niveau 3 : 5 ans.

Parfait Wilfried Douniama

BRÈVES

MAROC

Cinq mois après les législatives, le Maroc reste sans gouvernement et les négociations sont toujours dans l'impasse, en attendant une hypothétique intervention du roi Mohammed VI. Vainqueur des élections en 2011, le Parti de la justice et du développement (PJD, islamiste) avait largement remporté les législatives du 7 octobre. Son secrétaire général Abdelillah Benkirane avait été chargé par le roi de former un gouvernement de coalition mais après d'intenses et interminables tractations, il n'y est pas parvenu. Il a réitéré sa proposition de reconduire la majorité sortante.

SOUDAN DU SUD

Le général Thomas Cirillo Swaka, numéro deux de la division logistique au sein de l'état-major de l'armée du Soudan du sud, en exil depuis sa démission de l'armée gouvernementale en février, a annoncé la création d'un nouveau groupe rebelle. Il a appelé les Sud-soudanais à « se soulever et à renverser le régime Kiir ». Mais la réalité du soutien politique et militaire dont dispose Thomas Cirillo Swaka, au Soudan du Sud et dans les pays de la région, reste inconnue. Le porte-parole de l'armée gouvernementale, Lul Ruai Koang a réagi en affirmant que la rébellion annoncée par l'ex-général est un « autre groupe armé qui ne verra jamais le jour ».

CENTRAFRIQUE

Près de 1000 anciens rebelles de la Séléka sont engagés dans les activités du pré-DDR à Bria. Ils apprennent de nouveaux métiers et construisent des bâtiments dans la ville. Les bénéficiaires du projet pré-DDR perçoivent chaque deux semaines, une somme plus ou moins de 30 000 francs CFA. Cette initiative a positivement impacté leurs comportements. Plusieurs modules sont au menu de la formation proprement dite, prévue pour démarrer au mois d'avril prochain. Chaque ex-combattant suivra des cours de son choix, notamment dans le domaine de la mécanique, de la menuiserie, de la maçonnerie, de la couture, de l'informatique ou encore de la création des activités génératrices de revenus.

MIGRATION

L'Aquarius a, selon SOS Méditerranée, sauvé 9.662 migrants d'une noyade probable en un an d'opérations. Le bateau de l'association a assuré 73 sauvetages et 24 transbordements, c'est à dire des prises en charge de migrants qui avaient été secourus par un autre navire. Au total, 13.991 personnes en détresse ont été recueillies sur le pont de l'Aquarius, dont 9.662 directement sauvées des flots. SOS Méditerranée, qui souhaite alerter sur les violations des droits humains en Libye, va publier prochainement un recueil de témoignages de migrants qui ont été secourus et racontent le trafic d'êtres humains, les humiliations, mauvais traitements et viols dont ils ont été victimes. Financée l'an dernier à 71% en France par des dons de particuliers, le reste venant principalement d'entreprises et de fondations, SOS Méditerranée a lancé un nouvel appel aux dons : chaque journée de mer coûte 11.000 euros.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

JUSTICE INTERNATIONALE

L'Afrique du Sud annule provisoirement son retrait de la CPI

Le gouvernement sud-africain a formellement annulé sa décision controversée de se retirer de la Cour pénale internationale (CPI), en attendant de se conformer à la décision d'un tribunal du pays qui l'avait invalidée pour des raisons de procédure.

« L'approbation du Parlement sud-africain doit être obtenue avant que l'instrument de retrait du traité de Rome sur la Cour pénale internationale puisse être déposé à l'ONU », indique un document rendu public mardi et dans lequel Pretoria informe le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, à ce sujet. « L'instrument de retrait avait été jugé inconstitutionnel et invalide », selon ce texte publié sur le site Internet des Nations unies.

Selon certains analystes, cette annulation ne modifie cependant pas les intentions de l'Afrique du Sud sur le sujet puisqu'un projet de loi de retrait doit être déposé prochainement devant les députés sud-africains. D'ailleurs, en octobre 2016, le ministre sud-africain de la Justice Mike Masutha avait accusé la CPI de « préférer de toute évidence viser des dirigeants en Afrique » dans ses enquêtes.

Depuis quelques mois, la CPI, installée à La Haye, est menacée d'une vague de retraits de la part de plusieurs pays africains. L'Afrique du Sud avait annoncé en octobre sa décision de quitter ce tribunal après la polémique causée par son refus d'interpeller sur son sol en 2015 le président soudanais Omar el-Béchar, poursuivi pour génocide et crimes contre l'humanité.

Pour tenter de convaincre l'opinion internationale, les dirigeants sud-africains s'étaient à l'époque défendus en expliquant qu'Omar el-Béchar était couvert par son immunité présidentielle. Malgré cela, la justice sud-africaine s'est prononcée sur ce dossier après avoir été saisie par l'opposition. Ce qui a conduit un juge de la Haute-Cour de Pretoria d'annuler le 22 février, la décision du gouvernement parce qu'elle n'avait pas été précédée d'un vote du Parlement. Le retrait de la CPI est une question régulièrement évoquée par les dirigeants africains. D'ailleurs, une proposition adoptée par le 26e sommet de l'Union africaine (UA) en janvier 2016 mentionnait déjà la possibilité du départ des Etats africains de ce tribunal. Les événements se sont accélérés la même année lorsque l'Afrique du Sud, la Gambie et le Burundi ont annoncé leur retrait du tribunal. Dans cette même perspective, les dirigeants africains ont, selon certaines sources, adopté le 31 janvier dernier, une stratégie appelant au retrait collectif de la CPI, contestée depuis longtemps pour sa « partialité ». Il sied de noter qu'en cas de départ massif des pays africains de la cour, celle-ci se retrouverait fortement délégitimée puisque près d'un tiers de ses 124 membres sont Africains.

Depuis son entrée en fonction en 2003, la CPI a ouvert dix enquêtes, dont neuf dans des pays africains. En 15 ans d'existence, elle n'a condamné que des Africains. Ces cibles lui ont valu de nombreuses critiques sur le continent, notamment des chefs d'Etat qui dénoncent une « sorte de chasse raciale » et se plaignent de la partialité de la cour qui ne jugerait que des Africains.

Nestor N'Gampoula



RÉPUBLIQUE DU CONGO



OYO



8-9 mars 2017

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE SUR LA CRÉATION DU FONDS BLEU POUR LE BASSIN DU CONGO



FONDS BLEU
POUR LE BASSIN DU CONGO

Valoriser l'EAU

*comme instrument de **paix**
et de **rassemblement***

Inventer

*une économie **bleue**
et **collaborative***

Trouver des solutions
environnementales
adaptées

Donner

*aux **populations**
les moyens de vivre dignement*

Ensemble, créons les conditions du développement durable

BANGUI

Deux conteneurs d'armes créent des incompréhensions au port Amont

Des armes confondues, en provenance d'Akwaba en Indonésie, ont été découvertes au port amont à Bangui. La Minusca et le gouvernement ont réagi dans un communiqué conjoint à ce sujet et qualifient d'incompréhension la réaction de la population.

La découverte de ces conteneurs crée la panique au sein de la population, alors que le pays est sous embargo, l'interdisant l'importation des armes. Ceci intervient dans un contexte où les forces armées centrafricaines sont frappées par ces mesures, alors que les groupes rebelles utilisent des armes. Selon les informations du RJDH, « c'est au total 523 armes confondues qui ont été découvertes dans l'un des deux conteneurs ouverts ce jour au port Amont. Ces armes viennent d'Akwaba une ville de Jakarta via Douala, avant d'être acheminées à Bangui ». Les autorités centrafricaines et la Minusca étaient présentes au port Amont pour constater la découverte de ces armes. Dans un communiqué conjoint Minusca-Gouvernement à ce sujet, il s'agirait des



Une vue du port Amont (DR)

armes destinées à la Minusca, « dans le cadre du déploiement d'une nouvelle unité de police mobile de la Minusca, deux conteneurs de 20 pieds transportant des armes et des munitions sont arrivés le 18 février dernier à Bangui, en provenance du port de Douala, au Cameroun. Le dédouanement de cette cargaison ayant suscité des incompréhensions », explique le communiqué conjoint. Selon le communiqué, le « gouvernement centrafricain et la Minusca tiennent à informer l'opinion publique nationale et internationale, qu'après des échanges et des explications claires de part et d'autre, tout

malentendu sur la question a été levé ». Des sources policières ont fait savoir qu'il s'agirait de 10 conteneurs dont 8 seraient déjà en circulation, « nous cherchons à confirmer l'information. Si cela est vraie, nous ferons tout pour mettre la main sur les 8 autres », a promis cette source. Après la crise qu'a connue la RCA, l'insécurité reste un problème majeur des Centrafricains. L'Etat centrafricain a perdu le contrôle de son territoire. La sécurité est assurée par la Minusca qui est la seule institution habilitée à contrôler le pays à défaut des forces nationales.

Faustin Archange Touadera appelle le PEAC à passer à l'action



Faustin Archange Touadera appelle les Etats membres du Pool Energétique en Afrique Centrale (PEAC) de passer à l'acte en lieu et place des engagements. Appel lancé à la tribune de la 17^e session du Conseil des ministres des 11 Etats membres au Palais de la CEMAC à Bangui. L'électrification est l'un des problèmes majeurs pour le développement économique et social des pays de la sous-région membres du PEAC. Le président centrafricain a lancé l'appel alors que 5% de la population ait l'accès à l'électricité dans le pays. L'appel de Faustin Archange Touadera intervient dans un contexte où les partenaires chinois sont sur le chantier de réhabilitation des infrastructures hydroélectriques de Boali 3 à la sortie nord et dans le sud du pays. Selon Faustin Archange Touadera, il faut accélérer le processus « l'électricité est la base et le fondement de tout développement économique du pays. Il est important de passer maintenant comme précise la thématique à l'accélération du processus d'électrification dans la zone sous-régionale en vue du relèvement économique », a-t-il insisté. Selon le ministre centrafricain des Mines, de l'énergie et de l'hydraulique, Léopold Mboli Fatrane, l'électricité est le gage du développement « là où passe l'énergie, le développement s'installe », a-t-il indiqué avant de se féliciter du retour de la CEMAC dans le pays après la crise politico-militaire. La sous-région d'Afrique centrale dispose 58% du potentiel hydro-électrique sur le continent africain.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.










Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)

Les Etats-Unis s'engagent à équiper les FACA

Les américains vont céder aux Forces armées centrafricaines (FACA) des équipements militaires dont le coût s'élève à 8 millions de dollars. L'annonce a été faite par l'ambassadeur américain, Geoffrey Hawkins, lors d'un colloque sur les forces armées, tenu le 6 mars à Bangui.

Certaines compagnies de l'armée sont certifiées par la mission européenne d'entraînement de l'Armée mais éprouvent des difficultés de disposer des moyens létaux dans l'accomplissement de leurs missions. C'est dans ce contexte que la Mission d'entraînement militaire de l'Union européenne (EUTM) a organisé conjointement avec d'autres

acteurs un colloque pour faire un point sur la situation des FACA. Cette rencontre intervient quelque mois après que le comité de sanction a prorogé l'embargo sur les armes en République centrafricaine. Selon le diplomate américain, « le Congrès américain avait accepté de céder à la Centrafrique des équipements militaires d'une valeur de 8 millions de dollars. Ces équipements seront constitués des véhicules de combats et autres effets militaires mais pas des armes et des munitions ». Ludovic Ngaifei, chef d'état-major des armées, estime que ce don est un pas important vers la reconstruction de l'armée nationale. Toutefois, il s'inquiète des moyens disponibles pour le moment, « les capacités militaires ne peuvent équiper

qu'une compagnie de 150 soldats et les munitions ne pourraient supporter que trente minutes de combat », a-t-il relevé. Le ministre de la Défense nationale, Joseph Yakété, a souligné qu'en dépit des sanctions de l'ONU, interdisant la Centrafrique d'acheter des armes, des démarches sont en cours pour obtenir une dérogation, « les résolutions du comité de l'ONU, à travers le comité de sanctions, nous permettent par dérogation d'avoir des armes et j'ai entamé toutes les démarches », a-t-il lâché. Le gouvernement a obtenu une première dérogation pour permettre aux FACA de s'entraîner avec les armes. Le 1^{er} bataillon des FACA sera déployé en avril prochain, sauf que le manque d'armes constitue encore un frein à ce redéploiement.

ONAPHA engage un plaidoyer pour la ratification de la convention relative aux droits des handicapés

L'Organisation nationale des personnes handicapées (ONAPHA) organise au complexe 20 000 Places une rencontre relative à la convention sur les droits de ces personnes. L'objectif est de mettre en place un plan de plaidoyer pour la ratification de ce texte. Cette rencontre est organisée, selon Dieudonné Agou, vice-président de l'Organisation nationale des personnes handicapées (ONAPHA), pour réfléchir sur des actions à mener afin d'aboutir à la

ratification de la convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées. La convention, d'après la même source, « est un document double. D'abord de droits des personnes handicapées et ensuite pour leur développement », fait-il savoir. Dieudonné Agou compte sur cet atelier pour amorcer le plaidoyer, « il faut que ce texte soit ratifié et c'est la raison de cette rencontre. Nous espérons qu'au sortir, nous aurons des idées claires sur les

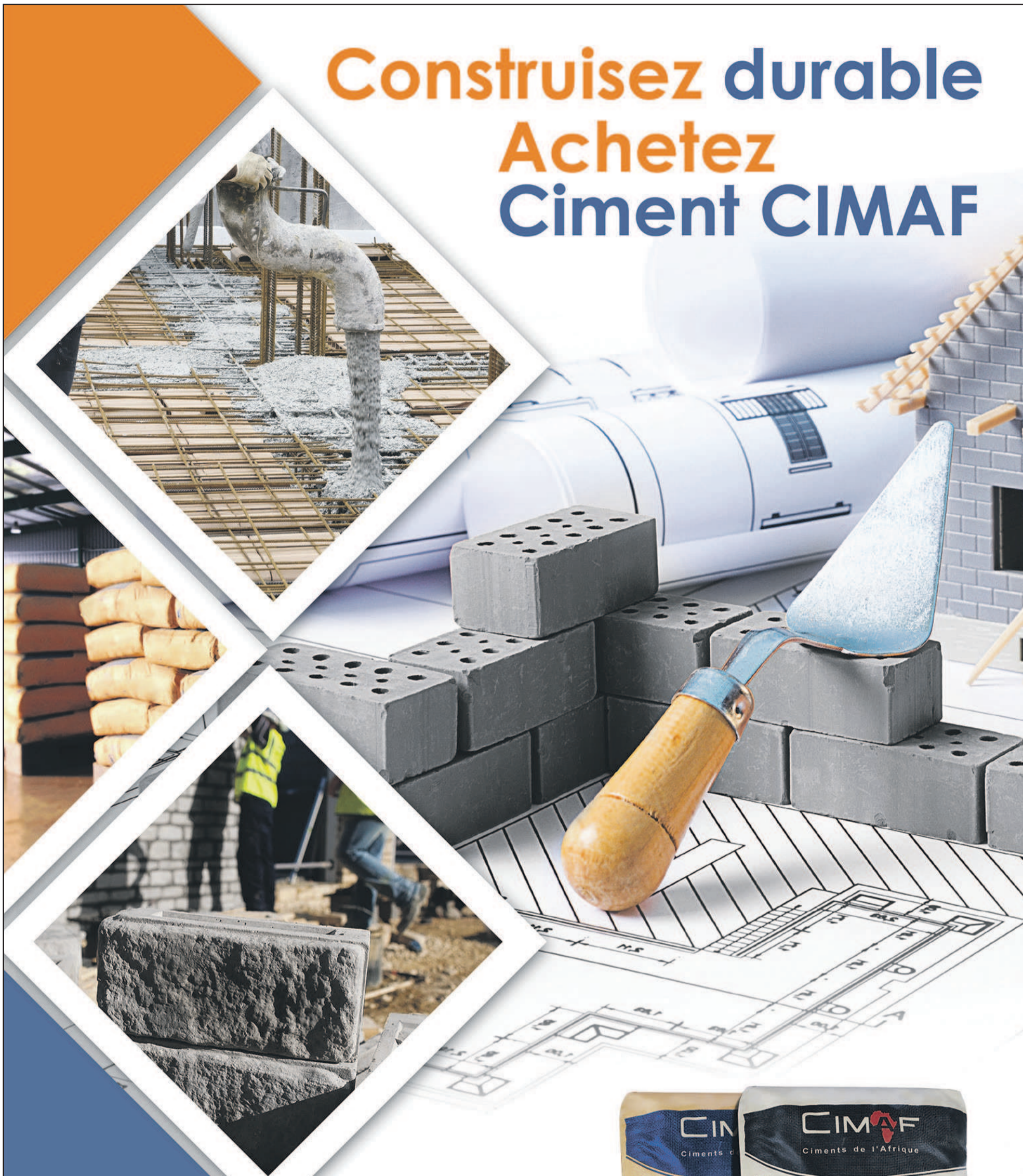
démarches afin de pousser les pouvoirs publics à jouer leur rôle pour que nous arrivions à cette ratification », confie-t-il. ONAPHA projette des rencontres avec le gouvernement et l'assemblée nationale pour échanger sur la question, ceci pour booster la ratification de cette convention. La convention des Nations unies relative aux droits des handicapés est signée par l'Etat centrafricain en 2007.

Source : RJDH

Construisez durable

Achetez

Ciment CIMAF



- ◆ Livraison rapide
- ◆ SAV et conseil
- ◆ Disponibilité totale



La passion de la construction

Ciment de haute qualité
produit au Congo pour l'Afrique

BRAZZAVILLE
ADRESSE : GARE PV CFCD, EN FACE DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE
TEL.: 06 510 75 70

HINDA
ADRESSE : ROUTE DE HINDA, À 100M DU CAMP DE MAKOLA

POINTE-NOIRE
ADRESSE : AVENUE MARIEN NGOUABI, ENCEINTE GARE CFCD DE TIÉ-TIÉ
TEL.: 06 510 20 68

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Albanie, 24^e journée, 1^{re} division

Le FK Tirana prend le point du nul à Korabi Peshkopi (1-1). Le club de la capitale albanaise est 5^e avec 29 points. Si Moïse Nkounkou était titulaire, Merveil Ndockyt était absent sur blessure.

Allemagne, 24^e journée, 4^e division, groupe Nord

Sans Francky Sembolo, non entré en jeu, Meppen conserve sa place de leader grâce à son succès sur Lubeck (2-1).

Allemagne, 22^e journée, 4^e division, groupe Bayern

Titulaire, Juhvel Tsoumou marque le but de la victoire, à la 57^e, du Wacker Berghausen à Schweinfurt (2-1). Son club est 6^e à 3 points du podium et le natif de Brazzaville compte désormais 10 buts marqués.

Allemagne, 18^e journée, 5^e division, groupe Sud

Flodyn Baloki a été remplacé à la 66^e lors de la victoire d'Halbersstadt sur le terrain de Schott Jena (2-1).

Allemagne, 17^e journée, 5^e division, groupe Nord

Kiminou Mayoungou était aligné dans l'axe de la défense lors du carton de Licgtenberg sur le pré de Grün-Weib Brieselang (6-0).

Allemagne, 21^e journée, 5^e division, groupe Rheinland

Entré à la 24^e, Ruddy M'Passi n'a pu empêcher le revers de Neunkirchen à Gonsenheim (1-4).

Angleterre, 35^e journée, 4^e division

Sorti sur blessure à la 50^e, Amine Linganzi voit son équipe, Portsmouth encaisser un but à la 77^e et s'incliner à domicile face à Crewe Alexandra (0-1).

Belgique, 29^e et avant-dernière journée, 1^{re} division

Sylver Ganvoula marque son 9^e but de la saison : titulaire, l'international donne l'avantage à Westerlo à la 52^e. Mais Zulte-Waregem, avec Marvin Baudry titulaire en défense centrale, arrache finalement le nul 2-2.

Francis N'Ganga était titulaire lors du match nul concédé par Charleroi face à Courtrai (1-1).

Belgique, finale aller des play-offs, 2^e division

Roulers perd la première manche sur le terrain d'Antwerp (1-3). En phase de reprise, Maël Lépicier n'était pas dans le groupe.

Camille Delourme

FÉDÉRATION CONGOLAISE DE KYOKUSHIN

La formation des athlètes, une priorité pour 2017

Le programme d'activités de l'olympiade 2017-2020 de la Fédération congolaise de Kyokushin, adopté lors du récent conseil fédéral, met un accent particulier sur la formation des compétiteurs.

« Nous donnons à nos athlètes la possibilité de se former sur tous les plans afin de mieux les préparer aux compétitions nationales et internationales. Nous avons besoin des résultats », a expliqué le président de la Fédération, Paul Mahounga. Le programme d'activités adopté prévoit, par ailleurs, de nouer des partenariats avec des sponsors pour mieux investir dans le développement de la discipline sur toute l'étendue du territoire national. Les ligues départementales seront également mises en place.



Les membres du bureau de la Fédération (DR)

Paul Mahounga a exhorté tous les pratiquants du Kyokushin à la discipline. La saison sportive passée, en effet, le championnat national s'est terminé en queue de poisson. Les contradictions ont vu le jour entre

athlètes voire les membres de la Fédération. Le passé appartient au passé a expliqué Paul Mahounga. Selon lui, il faut rester soudés pour relever les défis qui pointent à l'horizon.

Rominique Nerplat Makaya

ITALIE

La vente du Milan AC aux Chinois tient toujours mais...

Les acquéreurs chinois ont de nouveau demandé un délai pour le versement de la dernière tranche de prix d'achat de l'AC Milan.

En deux temps, les acquéreurs chinois de l'AC Milan, club dont le propriétaire reste toujours Silvio Berlusconi, magnat et ancien Premier ministre italien, ont concrétisé leurs intentions d'achat. Celui-ci avait fixé le prix de vente à 740 millions d'euros. Les Chinois ont déjà versé 200 millions, mais au bout de plusieurs dates fixées et repoussées. La dernière tranche devait être versée vendredi dernier, ils ont demandé un nouveau délai. Se fera ou se fera pas : la transition

commence à susciter des interrogations et les Chinois sont désormais regardés avec suspicion. Au moins par la presse italienne. Aussi, dans la dernière édition de l'hebdomadaire Il Tempo, Silvio Berlusconi s'est-il empressé de clarifier les choses. « Ils nous ont demandé un bref délai supplémentaire et je ne vois là rien de préoccupant. Les investisseurs ont versé des acomptes considérables comme preuve du sérieux de leurs intentions ».

Pour lui, la perspective de cette vente à des acquéreurs qui se sont déjà avancés, « c'est quelque chose d'important non seulement pour le groupe Fininvest (la holding de Berlusconi, Ndlr) mais surtout

pour les tifosi du Milan », les supporters de cette deuxième équipe de la capitale économique italienne, 7^e du classement à l'issue de la 27^e journée (dimanche).

Après une valse-hésitation semblant donner l'impression qu'il ne cédait son club qu'à contrecœur, Silvio Berlusconi avait fini par donner son accord en août 2016. Non sans ajouter, quelques semaines plus tard, qu'il entendait en rester le président d'honneur. Une perspective qui suscitait des tas d'interrogations pour l'avenir d'un club qu'il dirige depuis une trentaine d'années mais qui est plombée par une importante dette que les Chinois se sont aussi engagés à éponger.

Lucien Mpama



KACC recherche pour son client, un important groupe de la distribution pharmaceutique, fortement implanté en Afrique, son Responsable Commercial

Basé à Brazzaville, sous la responsabilité du Directeur Général, et en collaboration avec le Responsable d'Agence, vous élaborerez avec la Direction Générale la politique commerciale et la mettez en œuvre.

Vos principales activités seront :

- Entretenir les Relations Clientèle :
 - o Visiter régulièrement les clients et prospects et assurer le suivi des visites
 - o Collecter les besoins, y répondre, proposer un conseil et une assistance
 - o Accompagner les créations et transferts d'officine
- Assurer le développement commercial :
 - o Définir et mettre en œuvre la politique et les conditions commerciales
 - o Développer le portefeuille clients et le CA
 - o Déployer les partenariats avec les laboratoires (promotion)
 - o Analyser les chiffres de vente et proposer des actions d'animation et de développement des ventes
 - o Assurer une veille concurrentielle et être force de proposition auprès de la Direction Générale
- Assurer le reporting commercial :
 - o Etablir un reporting commercial mensuel complet
 - o Remonter les réclamations dans l'outil de suivi client

Titulaire d'un Bac+3 minimum (ou équivalent), vous avez une expérience de 5 ans sur un poste à responsabilité et dans le domaine commercial. Vous maîtrisez les techniques de vente, marketing et d'animation commerciale. Vous faites preuve de rigueur et d'organisation. Vous avez de réelles aptitudes relationnelles, une bonne capacité d'adaptation et de réactivité. Vous avez un esprit d'initiative et d'innovation.

Maîtrise de la bureautique indispensable, la connaissance du secteur de la santé serait un plus.

Des déplacements à Pointe Noire réguliers seront à prévoir.

Vous vous reconnaissez dans ce profil, envoyez votre candidature (CV avec photo + lettre de motivation) sous la référence 2017-122-RC-KACC à l'adresse suivante : carriere@kac-congo.com

Les candidatures incomplètes seront automatiquement écartées du processus.

FÉCORUG

Des compétitions de vulgarisation de la discipline

Pour le compte de la saison sportive 2016-2017, les rugbymen congolais ne vont pas chômer. La Fédération congolaise de Rugby (Fécorug) a prévu tout un chapelet de compétitions dans le but de vulgariser et promouvoir la pratique du Rugby sur toute l'étendue du territoire national

La Fécorug lancera du 1^{er} avril au 14 août le championnat national de Rugby à XV avec la participation de quatre équipes dont deux de Brazzaville Taureau rugby club, Stade brazzavillois rugby club et deux de Pointe-Noire Congalie rugby clubs et Bar'bars rugby club. Il se jouera en aller et retour. Après le championnat national de Rugby à XV, la fédération organisera la première édition de la coupe du Congo féminine de touch rugby du 15 au 16 avril. La compétition se déroulera à Pointe-Noire entre les équipes féminines qui viennent d'être créées. L'objectif principal, a expliqué la fédération, est de vulgariser le rugby féminin.

Après le tournoi féminin, celui des écoles de rugby prendra le relais du 22 au 23 avril. Cette compétition se déroulera en deux volets notamment à Brazzaville et à Pointe-Noire. Le but étant la vulgarisation du Rugby des enfants dans les écoles en déterminant un champion. Créer l'esprit d'équipe, s'amuser autour du ballon ovale est l'autre objectif assigné à ce tournoi.

L'organisation des deux Coupes du Congo est aussi inscrite au programme d'activités 2017. La première de Rugby à 7 dénommée Congo seven aura lieu du 5 août au 3 septembre à Brazzaville et à Pointe-Noire et mettra aux prises toutes les équipes pratiquant le rugby à 7 au Congo. La seconde de Rugby à XV se disputera à Owando dans la Cuvette du 10 au 16 décembre. Outre les compétitions nationales, la Fécorug organisera une autre à caractère international : la première édition de la super coupe du Congo de rugby à XV du 22 au 23 juillet. Cette compétition mettra aux prises à Brazzaville, les deux meilleurs clubs de Brazzaville aux deux meilleurs de Kinshasa. Entre mai, juin et juillet, les Diables rouges participeront à la Coupe d'Afrique de rugby à XV 2^e division zone centre avant de participer à la Coupe d'Afrique de rugby à 7 du 15 au 16 septembre. « La fédération congolaise de Rugby souhaite organiser la coupe d'Afrique de rugby à 7 pour la première fois à Brazzaville en association avec Rugby Afrique dans le but de promouvoir le rugby congolais sur la scène internationale », a souligné la Fécorug tout en précisant que le tournoi regroupera six sélections nationales de rugby à 7 des pays d'Afrique centrale. A côté des compétitions, la Fécorug animera des stages de formation des entraîneurs et officiels techniques.

James Golden Eloué

CRISE POLITIQUE EN RDC

L'IRDH appelle à penser à des nouvelles voies

La réflexion faite par des chercheurs de cette structure démontre, en somme l'importance de la participation citoyenne à l'édifice démocratique et le besoin de tenir les politiciens responsables de leurs actions. Pour ces scientifiques, la protection des droits civils et politiques repose sur la capacité des ONG des centres universitaires de recherche et des mouvements citoyens à lutter pour les libertés publiques.

Dans son bulletin électronique du 6 mars, l'Institut de recherche en droits humains (IRDH) a noté que ses chercheurs du « Projet d'application des droits civils et politiques » (PAD-CIPO) ont réfléchi sur « l'incapacité des partis politiques de la RDC à résoudre la crise qui s'amplifie au jour le jour ». Dans leur conclusion, ces scientifiques ont, selon l'Institut, estimé que les ONG, think tanks universitaires et mouvements citoyens devraient repenser des nouvelles voies et moyens de soutenir les efforts de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Céncó) et de la communauté internationale afin de résoudre la crise politique persistante dans le pays.

L'IRDH a, en effet, rappelé qu'en vue de remédier à une situation de fait des partis politiques ont signé, le 31 décembre 2016, sous l'égide des évêques de l'Église catholique du Congo un accord organisant une transition vers la tenue des élections, en partageant le pouvoir entre la majorité présidentielle et l'opposition. « En effet, les animateurs d'institutions publiques n'ont plus de mandat du peuple. Celui des sénateurs a expiré depuis 2012, le deuxième et dernier accordé au président Kabila est terminé en décembre 2016, et celui des députés nationaux, a expiré en février 2017 », a souligné cet institut.

Obstacles à l'accord de la Saint-Sylvestre

Pour les chercheurs de l'IRDH, la mise en œuvre de l'Accord politique global et inclusif du Centre interdiocésain de Kinshasa souffre à cause de certaines positions des acteurs politiques. Il s'agit, à en croire cet institut, des stratégies de conservation du pouvoir des partis qui s'y accrochent, de la confusion que crée l'opposition qui ne cesse de diviser sa délégation à l'Accord et de l'attitude de la Communauté internationale face à la violation des principes de la démocratie et

de la bonne gouvernance.

Parlant des stratégies de conservation du pouvoir, l'IRDH a noté qu'il n'y a pas d'indicateur de mise en œuvre des politiques d'édification d'institutions solides sur base des principes de l'État de droit. Les dirigeants d'institutions publiques, appuient-il, rendent compte à un groupe d'individus et ne démontrent aucun sens de redevabilité envers le peuple. « Il s'entrevoit ainsi des signes de confiscation de l'appareil de l'État et des efforts permanents de déstabilisation de tout mécanisme de transfert du pouvoir de manière civilisée. La tentative de saper l'Accord du 31 décembre 2016 n'est qu'une illustration parmi tant d'autres », a souligné cette structure.

Alors que de la confusion qui règne au sein de l'opposition, il est noté que depuis le décès d'Étienne Tshisekedi des nombreux dirigeants de l'opposition se battent afin de faire partie de toute forme de conciliabule de partage du pouvoir de l'État capturé par l'élite dirigeante. « Nombreux sont ceux qui travaillent à la division de leur propre délégation à l'Accord du 31 décembre, créant ainsi une confusion qui exacerbe la situation

chaotique de gestion de l'État en dehors du cadre constitutionnel », a fait remarquer l'IRDH, qui a noté que ce comportement met en évidence la dérive idéologique et la poursuite d'intérêts personnels au détriment des principes constitutionnels justifiant le pluralisme politique, maillonné d'un État de droit.

Par ailleurs, sur l'attitude de la communauté internationale, les chercheurs de l'IRDH se sont également dits préoccupés par le fait que l'amplification du phénomène d'hommes forts et l'affaiblissement d'institutions publiques se soit opéré tout au cours des 18 années de la forte présence de la mission de l'ONU de maintien de la paix et de la stabilisation de la RDC (Monuc / Monusco).

Repenser les voies et moyens

Pour ces chercheurs, cette réflexion démontre, en somme, l'importance de la participation citoyenne à l'édifice démocratique et le besoin de tenir les politiciens responsables de leurs actions. Elle rappelle, ont-ils souligné, que la protection des droits civils et politiques repose sur la capacité des ONG, des centres universitaires de recherche et des mouvements citoyens à lut-

ter pour les libertés publiques. Il en est de même du rôle proactif des structures de base, dans la construction d'institutions démocratiques solides, qui ne peut être abandonné au gouvernement ni aux partis d'opposition ni à la communauté internationale.

Selon ces chercheurs de l'IRDH, les organisations de la société civile doivent élargir le cercle de mobilisation aux groupes de réflexion plus importants pour repenser des voies et moyens de sortir la RDC de la crise politique actuelle. Les centres de recherche affiliés aux universités et les barreaux des avocats, ont-ils conclu, devraient faire partie des producteurs des matériels intellectuels, offrant des pistes de solution pour la mise en œuvre de l'Accord du 31 décembre 2016 visant l'édification d'un état de droit. « De même, les think tanks africains et internationaux devraient encourager l'innovation intellectuelle qui aiderait les Congolais à surmonter la crise politique sans fin, observée depuis l'indépendance jusqu'à ce jour. Ainsi, le pays pourra mieux préserver la paix, la sécurité et la stabilisation des institutions », ont-ils averti.

Lucien Dianzenza

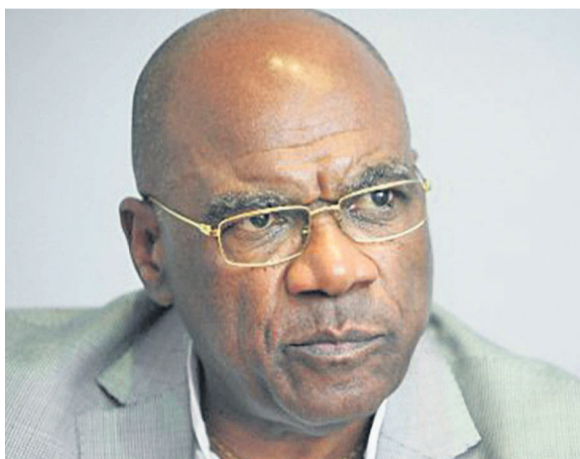
CRISE POLITIQUE

Kinshasa et le Conseil européen en désaccord

Le gouvernement congolais invite l'Union Européenne à se démarquer de ce qu'il qualifie de « posture directive » envers la RDC et à s'engager dans un partenariat coopératif et de respect mutuel.

Entre Kinshasa et le Conseil européen, le torchon brûle. L'escalade verbale qui caractérise actuellement les relations entre les deux parties est symptomatique d'un malaise qui ne fait que se corser. À la base, le rapport du dernier Conseil des ministres des Affaires étrangères des États membres de l'Union européenne dans lequel la situation politique en RDC a été évoquée en des termes qui n'ont pas plu aux autorités congolaises. L'UE n'est pas allée dans la dentelle pour exiger dans son rapport l'application stricte de l'accord du 31 décembre susceptible, d'après elle, de déclencher le processus d'une alternance démocratique et pacifique du pouvoir en RDC. L'UE a, en outre, annoncé de nouvelles sanctions à l'encontre des forces de l'ordre et des autorités si le blocage politique et ainsi que les violences se poursuivent dans le pays. Cette déclaration de l'UE a été très mal prise par le gouvernement congolais qui a vite réagi par l'entremise de son ministre des Affaires étrangères via un contre-communiqué publié le 6 mars. Léonard She Okitundu perçoit dans les recommandations de l'UE quelques velléités d'ingérence mises en relief par « des instructions voire des injonctions données aux autorités de la RDC ». Des injonctions que le gouvernement n'est pas prêt à acquiescer dès lors qu'elles sont

assorties des menaces de sanctions ! Pour l'officiel congolais, il est clair que le Conseil européen vient là de s'écarter de l'esprit de l'accord de Cotonou qui prône entre les parties un dialogue politique équilibré et mené avec souplesse.



Léonard She Okitundu, ministre des affaires étrangères

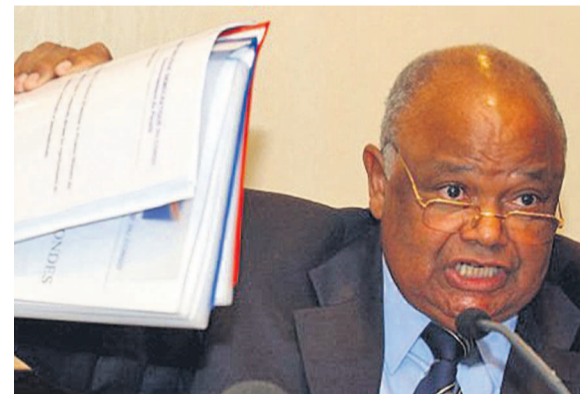
Contrairement aux allégations de blocage des discussions sur les arrangements particuliers liés aux modalités pratiques de la mise en œuvre de l'accord de la Saint-Sylvestre, She Okitundu affirme qu'il n'en est rien. « Il est exagéré de parler de blocage de l'accord du 31 décembre dont la mise en œuvre est plutôt tributaire d'un débat démocratique classique dans une société pluraliste », argue-t-il dans son communiqué. Très rassurant pour la suite - la conclusion de l'arrangement particulier étant selon lui imminente -, il se réjouit pourtant « des avancées réelles pour la formation du gouvernement de large union nationale ». Par conséquent, il invite dès lors l'Union européenne à se démarquer de ce qu'il qualifie de « posture directive » envers la RDC et à s'engager dans un partenariat coopératif et de respect mutuel.

A.D.

OPPOSITION

Éjecté du Rassemblement, Katebe Katoto refuse de se plier

Selon la décision prise par la direction de l'Alternance pour la République (AR) - regroupement politique affilié au Rassemblement -, l'homme d'affaires qui a perdu par le fait même son statut de membre de cette plate-forme de l'opposition ne pourra plus parler ni s'engager puisque n'étant plus reconnu membre du Conseil des sages.



Katebe Katoto

La sanction contre Raphaël Katebe Katoto rentré à Kinshasa a le 21 février officiellement s'expliqué devant la commission de discipline de l'Alternance pour la République (AR) au sujet de sa suspension est tombé depuis le 7 mars dernier. Le demi-frère de Moïse Katumbi, l'ex-gouverneur du Katanga aujourd'hui en exil a été définitivement radié du regroupement politique AR dont il était membre et son parti politique, l'Union des libéraux démocrates (ULD), ne fait plus, selon cette décision, partie de cette composante. Par voie de conséquence, Katebe Katoto perd automatiquement son statut de membre du Rassemblement, la principale plate-forme de l'opposition d'où il siégeait en tant que membre du Conseil des sages.

C'est par le biais d'une conférence de presse que Delly Sessanga et Jean Bertrand Ewanga respectivement coordonnateur et porte-parole de l'AR ont rendu publique cette décision qui implique, selon les orateurs, que l'incriminé « ne peut plus parler ni s'engager le Rassemblement, ce dernier n'étant pas composé de personnes physiques ». Le seul grief reproché à Katebe Katoto, c'est d'avoir ouvertement exprimé son ambition de devenir Premier ministre allant à l'encontre de la position officielle de l'AR et du Rassemblement qui jusqu'à preuve du contraire continuent de soutenir la candidature de Félix Tshisekedi à ce poste.

Bien plus, l'intéressé aurait multiplié des dé-

clarations tendant à s'écarter de la ligne politique de l'AR et de son idéal de combat. « Son ambition de devenir à tout prix Premier ministre ne vaut pas le projet de l'Alternance pour la République que nous portons », a martelé Delly Sessanga qui a émis de doute sur la capacité de Katebe Katoto à incarner le leadership de l'opposition lors des prochains challenges électoraux. « D'ailleurs, le poids politique de Katebe Katoto dans l'univers politique congolais est aujourd'hui proche de nul. Dans quel coin du pays peut-il se porter et dire qu'il incarne le Rassemblement ? », s'est-il interrogé.

En réaction à cette décision, Katebe Katoto a dénié à Delly Sessanga et à Bertrand Ewanga la qualité de le démettre, expliquant que leur mandat a expiré il y a de cela un mois tel que constaté par la Conférence des présidents qu'il chapeaute. « C'est une décision sans effet ! », a-t-il martelé au cours d'une récente sortie médiatique. Sur le sujet, son frère Moïse Katumbi a préféré garder un mutisme qui dérange dans certains milieux politiques qui voudraient voir les deux proches se tirer à boulets rouges.

Bien que l'ex-gouverneur du Katanga continue à soutenir Félix Tshisekedi contre son frère Katebe Katoto, le cordon ombilical qui lie les deux frères est cependant loin de céder...

Alain Diasso

PROCÈS MUYAMBO

Les avocats de la défense crient au scandale

Pour ces juristes, le juge président a décidé de surseoir la séance du 8 mars qui se tenait à la Prison centrale de Makala, en faveur des actes d'appel de la partie adverse, alors qu'il devait préalablement terminer avec la procédure de l'opposition initiée par leur client.

Dans leur conclusions, les avocats du président national du parti Solidarité congolaise pour le développement (Scode), le bâtonnier Jean-Claude Muyambo, ont noté que l'audience du 8 mars à la prison centrale de Makala, dans l'affaire qui oppose le bâtonnier au sujet grec Alexandre Stoupis, a tout simplement « tourné au scandale ». Ces juristes regrettent que le juge président a décidé de surseoir la séance en faveur des actes d'appel de la partie adverse, alors qu'il devait préalablement, selon eux, terminer avec la procédure de l'opposition initiée par Muyambo. « Ce, sans donner la parole à ce dernier, ni à ses avocats, en vue d'un débat contradictoire », ont-ils souligné. Pour l'un des avocats conseils de Jean-Claude Muyambo, Me Georges Kapiamba, en effet, il



Jean-Claude Muyambo.

était inconcevable que le juge, qui a déclaré que le tribunal était saisi, change lui-même de version en disant qu'on ne pouvait plus continuer avec l'instruction, et qu'il fallait attendre que le juge d'appel termine son instruction. De l'avis de ce juriste, la décision prise par le juge n'existe pas en droit. « Il ne peut pas dire de manière péremptoire que l'audience est clôturée et qu'il faudra attendre le jugement d'appel, alors qu'il a été saisi pour statuer sur l'opposition. C'est une honte pour la justice congolaise », a fait remarquer un autre avocat.

Apprécier le motif d'appel

Pour Me Kapiamba, en effet, ce n'était pas à ce juge là d'apprécier

le motif d'appel. À l'en croire et c'est le conseil qu'il attend donner à ce juge et à d'autres qui font le même métier, la meilleure procédure aura été d'instruire sur l'opposition de clôturer la procédure, de prendre en délibéré, de rendre la décision et d'attendre que les parties puissent se décider lorsque le tribunal prendra sa décision pour savoir s'il faudra, oui ou non, aller en appel. Mais déjà la tendance et la crainte pour la partie Muyambo sont notamment la récusation de ce juge si les choses ne prenaient pas la bonne direction tel que le droit l'exigerait.

Lucien Dianzenza

FOOTBALL

Florent Ibenge sur le point de mettre un terme à son aventure avec les Léopards

Le sélectionneur national Florent est sur le point de mettre un terme à son aventure avec les Léopards de la RDC qu'il a conduits à la troisième place de la Coupe d'Afrique des nations 2015 et en quarts de finale en 2017.

C'est en tout cas ce qui transparait dans les propos qu'il a tenus dans une interview accordée à BBC/Afrique depuis le Sénégal où il séjourne avec V.Club. « J'ai un contrat. J'ai dit que je n'allais pas le renouveler tout simplement », a lâché celui qu'on appelle affectueusement au pays le « coach androïde » au regard de ses exploits. Il ne dirigera pas non plus l'équipe nationale pendant les éliminatoires pour la prochaine édition. Florent Ibenge

pense se reconverter dans la formation des jeunes, quitte à ce que l'équipe nationale se trouve un nouvel entraîneur. Il pense aussi mettre fin à ses activités chez les Léopards locaux avec qui il a remporté le Chan 2016 au Rwanda. Bref, l'actuel sélectionneur national entend abandonner toutes les activités en rapport avec les Léopards dans toute leur diversité pour mieux se concentrer au projet qui le tient à cœur, à savoir l'encadrement des jeunes. « À l'AS V.Club, on sait bien que je vais plutôt me retourner vers la formation. [...] Je m'inscris dans un véritable projet non seulement chez les jeunes mais aussi avec les seniors actuels pour essayer de leur donner un avenir », a fait savoir le technicien congolais.

Au cours de l'interview, Florent Ibenge a laissé exprimer son amertume par rapport au lynchage



Florent Ibenge et le capitaine Joël Kimwaki

médiatique dont il a été l'objet après la débâcle des Léopards à la dernière CAN, éliminés en quarts de finale par le Ghana. Il a insisté sur le beau parcours de l'équipe nationale qui, depuis les éliminatoires de la CAN 2015, n'avait perdu aucun match officiel jusqu'à cette déconvenue face aux Blacks stars du Ghana. Il espère néanmoins conduire la RDC au Mondial 2018 qui demeure l'objectif principal qui lui a été assigné par l'instance faitière du football national. Au sujet du refus de Cédric Bakambu de répondre à sa convocation en tant que présélectionné en prévision du prochain match amical Fifa contre le Kenya, il a indiqué n'avoir aucun problème particulier avec l'attaquant de Villarreal. Et d'annoncer qu'il ferait de son mieux pour prendre langue avec l'intéressé afin de colmater les bèches.

Alain Diasso

LIBÉRALISATION DU SECTEUR DES ASSURANCES

Les premiers dossiers des entreprises attendus le 30 juin

Au cours de l'une de ses rares apparitions publiques, en fin de week-end, le président de l'Autorité de régulation et de contrôle des assurances (Arca), Éric Mboma, a confirmé le démarrage dans quatre mois du chronogramme de mise en œuvre de son programme, avec l'ouverture des dépôts des dossiers d'agrément.

Le décor est en train d'être planté avec la divulgation des critères à remplir pour devenir un opérateur du secteur des assurances. L'on a insisté notamment sur la nécessité d'être une « SA » avec un capital d'au moins 10 millions de dollars américains. Il est obligatoire d'avoir son siège social en RDC, conformément à la législation congolaise. Par ailleurs, il faut obtenir un agrément pour la vente des produits d'assurance vie ou non-vie. Depuis la libéralisation du secteur des assurances et la nomination d'Éric Mboma, actuel directeur général de la Stanbic Bank à Kinshasa, à la tête de l'organe de régulation, la situation n'avait plus tellement évolué ces derniers mois. Entre-temps, le monde économique a continué

à organiser les conférences et autres forums pour évaluer les opportunités réelles du secteur après des décennies infructueuses de monopole de l'État. Éric Mboma a rappelé les potentialités inexploitées du secteur des assurances. En effet, des nouvelles perspectives se dessinent pour impulser le secteur en s'appuyant sur les piliers de la croissance que sont la démographie, l'économie, l'éducation, la santé, les finances et les infrastructures.

Plus rien ne va empêcher le décollage du secteur. En tout cas, l'Arca y croit fermement. En effet, le gouvernement s'est donné comme objectif principal de créer un grand marché moderne des assurances au cœur de l'Afrique. Il est important que le secteur puisse jouer un rôle plus efficace dans la protection du public et des investissements. Le secteur doit contribuer plus fortement au développement de l'économie congolaise. Pour rappel, la mission de l'Arca consiste à réguler et contrôler le secteur des assurances pour renforcer la confiance des clients aux produits d'assurance.

Laurent Essolomwa

ENSEIGNEMENT

Plaidoyer pour l'intégration de la dimension Genre dans la formation et la recherche universitaires

Un atelier a été organisé à Kinshasa pour l'intégration de la dimension Genre dans les enseignements et la recherche universitaires.

Le Centre régional de recherche et de documentation sur les femmes, le Genre et la construction de la paix dans les régions des Grands lacs (CERED GL) a organisé, le week-end dernier à Kinshasa, les travaux du deuxième atelier et projet d'appui à l'intégration de la dimension Genre et des violences sexuelles basées sur le genre (VSBG) dans la formation et la recherche universitaires en RDC à l'intention des enseignants de cinq universités et instituts d'enseignement supérieur. À l'ouverture de ces assises, le directeur général du centre, Bernard Lututala, a souligné que l'atelier qui vise l'implication des universités devrait permettre d'obtenir les résultats escomptés dans la lutte contre les VSBG. Il a indiqué que face à la violence, « il faut un changement de comportement et mieux agir pour réinventer la société congolaise ». En outre, cette mission est assignée à l'université qui étudie les faits et les phénomènes de la société, a relevé le responsable du centre, qui a estimé que c'est une stratégie qui manquait pour gagner la lutte contre les inégalités du Genre et les VSBG. Selon lui, l'université a la tâche d'élaborer et de diffuser des supports pédagogiques pour l'enseignement

et l'apprentissage des notions relatives à l'égalité du Genre et aux VSBG. Le gouvernement congolais s'est engagé à accompagner et appuyer CERED GL dans le combat de la promotion des droits de la femme en RDC, a-t-il rappelé.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire, Steve Mbikayi, a ouvert les travaux et il a expliqué que cette question du Genre est une réelle préoccupation dans le secteur de l'enseignement supérieur et universitaire. Steve Mbikayi a évoqué qu'une instruction académique datant de 2010 insiste sur l'intérêt pour les différentes parties prenantes de secteur de fournir des efforts pour lutter contre les violences liées au Genre, d'assurer la promotion de l'égalité de traitement entre l'homme et la femme et de constituer des banques des données sur le Genre.

De son côté, la ministre du Genre, Famille et Enfant, Marie-Louise Mwange, a proposé la programmation des enseignements sur la promotion de la femme en vue de l'élimination des discriminations basées sur le Genre et les violences sexuelles, ainsi que le Genre et développement. Elle a appelé les participants aux assises à réfléchir sur cette proposition afin de voir comment en faire des matières à tronc commun et dans des facultés.

Martin Engimo

JOURNÉE DE LA FEMME

Grande première de la pièce « Transes infernales »

La représentation qui lance la programmation du Centre Wallonie-Bruxelles ce 8 mars sur les planches de la Salle Brel est une création nouvelle de la Compagnie Mepend'O Culture mise en scène par Maguy Kalomba dans une version réadaptée du texte de Nono Bakwa.

Du monologue qu'elle était au départ, la pièce est jouée désormais par cinq comédiennes. Dans sa nouvelle configuration, Transes infernales est interprétée par Marlène Longange, Darla Yakondiba, Sheila Nzutisa, Carmen Dianzenza ainsi que Maguy Kalomba qui a eu le génie de retravailler la pièce après l'avoir jouée en solo autrefois.

Interdite aux moins de 14 ans, le spectacle qu'a construit Maguy Kalomba tombe à propos avec la Journée internationale de la femme vu qu'elle dénonce la marginalisation de cette dernière et toutes les violences qui lui sont faites. « Le sujet est d'actualité dans le monde et plus particulièrement dans notre pays, c'est pourquoi nous avons eu à cœur de le jouer en ce mois de mars dédié à la femme », a dit Maguy Kalomba qui ici reprend sa casquette de comédienne. Et du reste, pour l'avoir joué auparavant elle a précisé qu'au départ, Transes infernales était une nouvelle dont l'auteur Nono Bakwa avait lui-même fait



Un extrait de Transes infernales

une première adaptation au théâtre en un monologue. Et la pièce qui n'avait, selon elle, en son temps pas été jouée suffisamment pour n'avoir connu qu'un nombre minimal de représentations méritait bien que l'on y revienne. Transes infernales version Mepend'O culture a demandé un nouvel effort de réadaptation. Ainsi, dans

l'idée qu'elle s'était faite de sa création, Maguy Kalomba a pris la décision d'élargir la distribution, quitte à passer du monologue à une histoire racontée à cinq qui vaut bien le détour, affirme-t-elle.

Nioni Masela

SANTÉ SEXUELLE ET REPRODUCTIVE

Lancement du service d'information publique 155

Le ministère de la Santé publique, à travers ses deux programmes spécialisés, à savoir le Programme national de santé de l'adolescent (PNSA) et le Programme national de santé de la reproduction (PNSR) répond au souci de mettre à la disposition de toute personne en âge de procréer, notamment les jeunes et adolescents, des informations fiables sur les questions de la santé sexuelle et reproductive.

Le lancement officiel du service 155 par le ministère de la Santé publique, avec l'appui des partenaires dont Pathfinder, Human Network international, Vodacom, Care international, a été fait par la directrice du PNSR, le Dr Kyungu, à l'hôtel Sultani dans la commune de la Gombe. Le service 155 de Vodacom est un service d'information gratuit sur demande et disponible sur les téléphones portables android ou non. Ce service fonctionne

comme un moteur de recherche qui n'a pas besoin d'Internet. Il suffit de composer sur le clavier de son téléphone le 155 par le réseau vodacom pour accéder aux informations dont on a besoin sur la santé sexuelle et reproductive et la planification familiale. Il s'agit notamment des informations sur les cycles menstruels, la grossesse, les IST-VIH, la planification familiale, la puberté, les violences sexuelles. Le service 155 est opérationnel en français et en quatre langues nationales, à savoir lingala, swahili, kikongo et tshiluba. Il fournit aux populations habitant en milieu urbain et rural l'accès à l'information dont elles ont besoin sur la santé sexuelle et reproductive n'importe où et à tout moment.

Chaque mois, chaque personne en âge de procréer a droit à 10 sms gratuits et le 11° est payant avec 4 unités. Selon le directeur du PNSA, Fidèle Mbadu, la mise en application du service 155 vient révolu-

tionner la façon d'accéder à l'information. « C'est une innovation », indique-t-il tout en ajoutant que le service 155 vient donc résoudre les problèmes de rumeurs, de mauvaises informations.

La représentante de la Fondation Vodacom, Anahia Bewa, soutient, quant à elle, que la plate-forme 155 est extraordinaire. Elle donne des informations sur la santé sexuelle et reproductive de manière gratuite à toute personne en âge de procréer. Pour elle, cette plate-forme va même au-delà des questions de santé. Elle s'appuie sur plusieurs thématiques dont les questions financières, l'agriculture. Déjà expérimenté au Madagascar et Malawi, le service 155, fait savoir Anahia Bewa, montre le souci de Vodacom de répondre aux besoins de la population congolaise en lui permettant d'avoir des réponses précises sur des questions essentielles en vue d'améliorer leur vie.

Aline Nzuzi

FOOT / WEEK-END DES RD-CONGOLAIS EN EUROPE

Seul Bakambu a été buteur avec Villarreal en Espagne

Le week-end dernier a été un peu mitigé pour les RD-Congolais de souche dans certains championnats nationaux européens.

En Liga Espagnole, Cédric Bakambu, qui a décliné la sélection de la RDC pour le match contre le Kenya à Nairobi, a été auteur du deuxième but de Villarreal vainqueur d'Espanyol de Barcelone (2-0), sa frappe a ricoché sur le poteau et le ballon a été renvoyé dans les filets par le dos du gardien de but d'Espanyol. En D2 Espagnole, Cédric Mabwati, présélectionné par Florent Ibenge, ne figurait pas sur la feuille de match lors du match à égalité de son club UCAM Murcia à domicile face à Majorque (1-1). Par contre, l'attaquant Ritchie Kitoko, natif de Kinshasa en 1988 et ancien international espoir belge, est resté sur le banc des remplaçants de Murcia au cours de cette rencontre. Jonathan Bijimine n'a pas figuré sur la feuille de match lors de la défaite de Cordoba sur le terrain de Gimnastic Tarragone (1-2). En Allemagne, Wilson Kamavuaka, convoqué par le sélectionneur Florent Ibenge de la RDC, ne figurait pas sur la feuille de match lors de la défaite de Darmstadt 98 sur le terrain de Werder Breme (2-0). Marcel Tisserand, titulaire, il a joué tout le match lors de la nette défaite d'Ingolstadt, battu par Hoffenheim (5-2). Au Pays-Bas, Hervin Ongenda est resté sur le banc des remplaçants de PEC Zwolle victorieux de Vitesse (3-1). Au Portugal, David Mbala est resté sur le banc des rem-

plaçants lors du match de Boavista face à Moreirense. Appelé en présélection de la RDC, André Buka ne figurait pas sur la feuille de match dans les rangs de Boavista. Arnold Nkifo a, pour sa part, débuté sur le banc de Vitoria Setubal battu en déplacement par Maritimo (1-0). Il a fait son entrée à la 73e minute. En D2 portugaise, Tripy Makonda était titulaire, jouant toute la rencontre, lors de la victoire d'Academica Coimbra sur le terrain de Vizela (1-0). En Turquie, Fabrice Nsakala était titulaire lors de la défaite de son club, Alanyaspor sur le terrain d'Istanbul Başakçehir de la star togolaise Adebayor (1-0). Le latéral gauche congolais a été remplacé à la 83e minute. Larrys Mabila a été titulaire avec Kayserispor, accroché à domicile par Kasimpasa SK (2-2). En Belgique, Jonathan Bolingi est entré en jeu à la 46e minute, lors de la défaite du Standard de Liège face à Royal Excel Mouscron (2-1). Nathan Kabasele était, pour sa part, titulaire dans les rangs de Mouscron avant de céder sa place à la 78e minute, alors que le jeune défenseur Aristote Nkaka Bazunga (20 ans) est monté sur l'aire de jeu à la 75e minute. Le jeune attaquant Landry Dimata (19 ans) était titulaire dans les rangs d'Ostende tenu en échec par Lokeren (0-0). Le gardien de but Parfait Mandanda est à nouveau resté sur le banc des remplaçants lors du match de Charleroi (1-1) concédé face à une équipe de Courtrai privée d'Hervé Kagé qui ne figurait pas sur la feuille de match.

M.E.

C1 ET C2 DE LA CAF

V.Club et FC Renaissance du Congo ont quitté Kinshasa pour Banjul et Alger

Le week-end sera marqué par les matchs de deux compétitions africaines interclubs de football, la Ligue des champions et la Coupe de la Confédération. Et deux clubs de Kinshasa jouent en déplacement, notamment V.Club et FC Renaissance du Congo.

En seizièmes de finale aller de la Ligue des champions, l'AS V.Club défie Gambia Ports Authority à Banjul. La délégation des Dauphins noirs ont quitté Kinshasa depuis le 6 mars pour Dakar au Sénégal, avant de rejoindre la capitale de la Gambie le 8 mars. Les joueurs de l'entraîneur Florent Ibenge ont quelques jours pour préparer cette rencontre avant le match en soi prévu pour le 12 mars au stade Bakau de Banjul.

Avant de s'envoler pour Dakar, le secrétaire sportif de V.Club, Raphaël Essabe, a indiqué : « Comme l'écart entre les deux matches est seulement d'une semaine, nous avons pris soin d'amener tous les joueurs. Nous rentrerons au pays le 16 mars parce qu'après le match-aller, nous allons nous entraîner encore à Dakar ». Et une semaine plus tard, les Dauphins noirs accueilleront en match retour les Gambiens de Ports Authority au stade des Martyrs de Kinshasa. L'on rappelle qu'au tour préliminaire, V.Club avait éliminé Royal Leopards du Swaziland.



Les joueurs de V.Club à bord de l'avion en direction de Dakar, Eddy Ngoy Emomo à l'avant-plan

Le FC Renaissance du Congo aura fort à faire à Alger face à Mouloudia Club d'Alger le 10 mars, en seizièmes de finale aller de la Coupe de la Confédération, avant le match retour une semaine après. La délégation du club orange est partie de Kinshasa dans la soirée du lundi pour Oran en Algérie où se jouera le match. Dix-huit joueurs font partie de la délégation du FC Renaissance du Congo en Algérie, forte de d'une trentaine de personnes.

Se confiant à Radio Okapi, le nouvel entraîneur du FC Renaissance, l'Ivoirien François Guehi Mounghéhi, a soutenu que les nouvelles recrues, notamment des Brésiliens, Camerounais et autres joueurs sont qualifiés pour disputer cette rencontre. « Ce sont des joueurs qualifiés en bonne et due forme qui ont l'autorisation de la CAF. De ce côté-là, l'administration a fait son travail et il n'y a pas de souci », a-t-il assuré.

Martin Engimo

AMICAL FIFA KENYA - RDC

Cédric Bakambu ne vient pas pour des « raisons extra-sportives privées »

L'attaquant international de Villarreal, Cédric Bakambu, ne fera pas partie des Léopards de la RDC pour le match amical Fifa du 26 mars 2016 à Nairobi contre les Harambee Stars du Kenya. Le sélectionneur Florent Ibenge a fait appel à quarante-cinq joueurs présélectionnés, parmi lesquels le joueur de Villarreal.



L'ancien joueur de Bursaspor et Sochaux a indiqué sur sa page officielle twitter qu'il ne pourra pas honorer sa convocation, évoquant des raisons extra-sportives privées. « J'ai eu l'honneur d'être présélectionné pour le rassemblement avec notre sélection nationale en vue du match amical face au Kenya. Cependant, en raison d'obligations extra-sportives privées, je ne pourrais honorer ma sélection cette fois-ci. Je serai pour ce match, comme pour tous les autres, supporters de nos Léopards », a-t-il avancé. Cette décision de Bakambu laisse

la place à divers commentaires. En fait, l'attaquant de Villarreal (6e au classement de la Liga espagnole), en compétiteur, s'était un peu plaint de son temps de jeu très réduit au sein des Léopards à la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Gabon 2017. Titulaire contre le Maroc en première journée du groupe C, il n'avait pas fini la partie ; on l'avait vu parler avec le sélectionneur Florent Ibenge après avoir cédé sa place à un coéquipier avant la fin de la partie. Mais les Léopards l'avaient emporté par un but à zéro.

On ne l'a plus revu parmi les onze de départ jusqu'au match de quart de finale contre le Ghana où il est entré à quelque cinq minutes de la fin du temps réglementaire et à se procurer quelques occasions nettes de but, mais sans les concrétiser. Bien que favoris pour cette rencontre, les Léopards s'étaient inclinés devant les Blacks Stars du Ghana par un but à deux.

L'on veut croire que Cédric Bakambu a de bonnes raisons de décliner la sélection pour ce match contre le Kenya, et qu'il pourra bien honorer sa prochaine sélection, d'autant plus que des échéances importantes arrivent en cette année 2017 avec surtout des rencontres des éliminatoires de la Coupe du monde; la RDC jouera contre la Tunisie et des matchs retours contre la Guinée Conakry et la Libye.

M.E.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Nicole Bouquet Mikolo : « Il ne faut pas réduire cette journée au port du pagne et à la réjouissance »

À l'occasion de la journée internationale de la femme célébrée le 8 mars, Nicole Bouquet Mikolo, écrivaine, journaliste correspondante du magazine Amina au Congo s'exprime dans un entretien avec les Dépêches de Brazzaville sur cette journée symbolique, qui permet de rappeler que les femmes, dans les pays développés comme ailleurs, n'ont toujours pas les mêmes droits que les hommes.

Les Dépêches de Brazzaville: Nicole Bouquet, le monde s'apprête à célébrer la journée internationale de la femme, peut-on avoir votre sentiment sur cette journée ?

Nicole Bouquet Mikolo : Un sentiment plutôt optimiste. Depuis Beijing, il y a des avancées. Les femmes ont réalisé d'importants progrès sur la scène internationale. Au Congo, elles sont de plus en plus entreprenantes. Leur présence au sein du gouvernement, dans de nombreuses directions et dans toutes les institutions de la République, est déjà un acquis. On peut aisément imaginer que cette tendance va se renforcer car le ton est, partout dans le monde, à une montée en flèche des femmes

au sein même des institutions nationales et internationales. Le 8 mars, journée internationale des droits des femmes est un jour très attendu par les associations féminines. C'est un rendez-vous obligé de l'année tant que l'égalité entre les hommes et les femmes ne sera pas atteinte, nous aurons besoin de la célébrer.

LDB : Depuis un certain temps, nous remarquons que le côté festif de cette journée est en train de prendre le dessus sur l'aspect éducatif ou le volet concernant la conscientisation des femmes. Cela n'est-il pas inquiétant pour les femmes qui, par ce comportement, se marginalisent de plus en plus et fragilisent leur action visant la reconnaissance de leurs droits souvent bafoués ?

NBM : Sous la couverture d'une journée accordée aux femmes, ces dernières se « lâchent ». Quand on fait un tour dans les débit de boissons, on se rend compte de l'ampleur du problème. Tout ce qui intéresse certaines femmes, ce ne sont pas ces débats autour de leurs propres causes, mais plutôt leur plaisir personnel. Sous prétexte que les hommes sont toujours les derniers à rentrer à la maison alors pour une fois, c'est au tour de la femme. Ce jour-là, certaines



Nicole Bouquet Mikolo crédit photo «Adiac»

femmes arrivent ivres à la maison, comme pour lancer un défi aux hommes. Et pourtant, les conséquences de ces actes sont très dommageables à la famille. Très souvent, la plupart des femmes ignorent le thème du 8 mars de l'année. Pourtant, l'acquisition du pagne est comme une obligation. La journée internationale des droits des femmes n'est pas un jour pour s'encanailler, faire des choses qu'on ne fait pas d'ordinaire. C'est une journée de réflexion sur les conditions de la femme. La femme est définie comme gardienne des

valeurs. Elle est le pivot du système social. Sans elle, une maison, voire une société peut difficilement fonctionner. Elle centralise toutes les activités de ces différentes sphères. Elle doit ce jour-là faire le bilan de ses acquis et réfléchir sur son futur. Ceci dit, le combat des femmes ne doit pas être un combat contre les hommes, mais avec les hommes. Si derrière un « grand » homme il y a une « grande dame », derrière une grande femme, il doit y avoir aussi un grand monsieur. Il faut le reconnaître, les hommes sont d'un grand appui pour les femmes.

LDB: Que faire concrètement pour une véritable prise de conscience des femmes sur leur condition ?

NBM : Nous portons le pagne tous les jours. Il ne faut pas réduire cette journée au port du pagne et à la réjouissance. Il est temps d'encourager les femmes à réfléchir au-delà du paraître. Le plus important est de consacrer ce temps à une réflexion sur les conditions de la

femme et à trouver des solutions. Il faut éviter la routine et donner un nouveau sens à cette célébration, en visant un changement de comportement chez la femme. En remplacement des festivités traditionnelles du 8 mars, la société civile et les entreprises peuvent consacrer leur budget à la sensibilisation et aux débats sur les grands problèmes que les femmes peuvent rencontrer.

LBB: Avez-vous un dernier mot ?

NBM : Investissons dans le potentiel des filles et des femmes. Le devenir de l'Afrique repose sur elles. Femmes soyons solidaires. Si l'autonomisation aide la femme, la solidarité la sauvera. Ce ne sont pas les hommes qui font subir les traitements dégradants aux veuves mais les femmes. Ce n'est pas la lame d'un exciseur qui mutile une fillette mais celle d'une exciseuse. Dans les familles, il y a rarement des conflits belle-fille et beau-père. Le conflit s'installe toujours entre la belle-fille qu'on appelle « pièce rapportée » et les femmes de la famille. Que celle qui maltraite une fille, une femme psychologiquement ou physiquement pense à sa propre fille. Les changements au sommet commencent dans la plus petite cellule qu'est la famille.

Propos recueillis par
Hervé Brice Mampouya

PEINTURE

L'artiste Trigo Piula fait revisiter la Tchikoumbi

À l'orée de la journée internationale de la femme, le Lions club Corail organise une exposition-vente des toiles de l'artiste peintre Trigo Piula du 3 au 10 mars au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard à Pointe-Noire sur le thème « La Tchikoumbi ». La cérémonie d'ouverture a eu lieu en présence des autorités de la ville et de plusieurs personnalités.

L'exposition, qui s'inscrit dans le cadre de politique de collecte de fonds pour des œuvres sociales, a été l'occasion pour le Lions club Corail, filleule des Lions club eucalyptus et marraine de Lions club Fraternité, de présenter ses actions, son projet et ses objectifs à l'assistance. Cette dernière a apprécié les tableaux du peintre de Trigo Piula. « Le Lions club Corail participe depuis plusieurs années déjà à diverses œuvres communes dont la construction du centre ophtalmologique à l'hôpital général Adolphe-Sicé, la construction des toilettes à l'école La Divine Providence, la construction d'un puits pour donner l'eau potable aux populations de Mbulvuka. Il est très proche des populations vulnérables, en particulier les enfants et les personnes âgées », a dit Fernande Marie-Catherine Dekambi Mavoungou, membre du Lions club Corail. Et d'ajouter : En organisant cette exposition dénommée La Tchikoumbi (rite d'initiation de la jeune fille vierge chez les Vili), le Lions club Corail met exergue les vertus de cette femme éducatrice et communicatrice que le peintre a magnifiées à travers les vingt toiles qui constituent l'exposition subdivisée en quatre actes : la Tchikoumbi dans sa phase d'initiation, l'expression de joie de la Tchikoumbi, les portraits ou différentes émotions exprimées par la Tchikoumbi, les

Ndungas (gardiens des traditions).

Pour Trigo Piula, « la Tchikoumbi représente la porte par laquelle j'entre dans la tradition. Par la Tchikoumbi, je découvre cette tradition, ces rites et ce qu'elle renferme. Par ces tableaux, j'exprime cet amour que m'a prodigué ma mère, mais aussi mes sœurs. C'est en cela que peut se justifier ce besoin d'affection à travers la peinture, la création. C'est avec beaucoup d'émotion que je revisite la Tchikoumbi. Je garde un très grand respect de l'expérience de la Tchikoumbi », a-t-il déclaré après la visite guidée de l'exposition au cours de laquelle il a expliqué aux visiteurs sa démarche artistique.

Le lendemain du vernissage, une soirée caritative a eu lieu au cours de laquelle une vente aux enchères de quatre meilleurs tableaux a été effectuée. Une partie des recettes des ventes des tableaux sera reversée au compte du Lions club Corail pour la réalisation des œuvres sociales à Pointe-Noire au titre de l'année 2017. Au cours de cette soirée, Frédéric Pambou, historien et chercheur, a fait découvrir la profondeur de cette culture que le Lions club Corail s'efforce de faire revivre à travers ses actions. Trigo Piula est né en 1953 à Pointe-Noire. Il est l'un des meilleurs peintres sculpteurs que compte le Congo Brazzaville possédant une expérience professionnelle très riche avec un rayonnement international. Ses œuvres exposées de part le monde de 1978 à nos jours suscitent toujours respect et admiration. Trigo Piula a reçu le grand prix du président de la République en 2000. Il est fondateur de l'association des peintres congolais « Ndjé Ndjé art ». Actuellement, il enseigne l'art plastique à l'école française Charlemagne à Pointe-Noire.

Hervé Brice Mampouya

SANTÉ

Les premières universités de gynécologie et obstétrique du Congo ont vécu

Organisés par la Société congolaise des gynécologues obstétriciens (Socogo), les travaux de cet atelier ont eu lieu le samedi 4 mars dans la ville océane sur le thème « Gynécologue obstétricien : acteur de mise en œuvre des objectifs du développement durable ». Jacqueline Lydia Mikolo et Fatoumata Binta Diallo respectivement ministre de la Santé et de la Population, représentante de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au Congo, des autorités préfectorales et municipales, des membres de la Sonogo, les responsables des structures sanitaires de Pointe-Noire, de Brazzaville et de Dolisie et divers invités ont participé à cette rencontre.

Pour les organisateurs, ces assises se fixent quelques objectifs, notamment le renforcement des capacités des praticiens chargés de la santé du couple mère-enfant, le repositionnement de la Sonogo, l'orientation des participants sur les concepts généraux (démarche qualité, les objectifs du développement durable et la responsabilité en gynécologie obstétrique), le partage des informations sur la prise en charge de l'infertilité masculine, de la pré et éclampsie, le suivi prénatal, la chirurgie gynécologique et la référence néonatale, l'identification de façon consensuelle des nouvelles pratiques basées sur les preuves (RPC), la définition des prochaines étapes. En effet, en rapport du thème principal, quelques panels ont été développés par différents orateurs au cours de ces assises comme la prise en charge de l'infertilité, de pré et éclampsie, les bonnes pratiques en obstétrique (CPN, accouchement, consultation post natale et hémorragie du post partum), la chirurgie gynécologique, l'organisation de la référence néonatale.

Ouvrant les travaux de ces retrouvailles, la ministre de la Santé et de la Population a rappelé que la santé de la mère et de l'enfant constituent une priorité de la santé publique autour de laquelle s'élaborent des politiques,

programmes, projets et interventions de santé en République du Congo. « Mesdames et messieurs, participants, soignants de la santé de la mère et de l'enfant, vous êtes pour moi les acteurs de première ligne sans lesquels aucun progrès ne peut se réaliser. En effet, que vaut une maternité sans une sage femme, que vaut un hôpital sans gynécologue obstétricien. Au regard des indicateurs sociaux sanitaires de la santé de la reproduction, très tôt j'ai très vite mesuré l'immensité de votre responsabilité. Il est urgent de s'engager résolument en vue de la réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infantile, de s'impliquer dans la mise en œuvre des interventions devons nous permettre d'atteindre les objectifs du développement durable relatifs à la santé de la mère et de l'enfant. Ces universités sont une opportunité en vue de partager les expériences d'acquiescer plus de connaissances afin d'améliorer les capacités professionnelles et les compétences de chacun », a-t-elle indiqué.

Pour sa part, la représentante de l'OMS au Congo a déclaré que son institution ne ménagera aucun effort en vue d'accompagner la mise en place des plates-formes de santé, véritables passerelles entre le ministère de la Santé et les différents partenaires à l'instar de la Sonogo. « Ces universités représentent une occasion de mise à jour des nouvelles évidences scientifiques et identifier des pistes de recherche pour mieux documenter les problèmes qui devraient conduire à l'élaboration des nouvelles orientations nationales en matière de santé sexuelle et reproductive et, surtout, contribuer à l'élaboration du plan de développement des ressources humaines en santé », a-t-elle signifié.

Environ deux cents participants ont participé à ces universités. Celles-ci ont été aussi marquées par un hommage rendu au Dr Nkihoubonga Guinot Germaine, première gynécologue obstétricienne du Congo décédée en juillet dernier. Elles ont eu pour parrain le Pr Léon Hervé Iloki.

Séverin Ibara

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Un grand défilé pour réclamer la loi sur la parité

Brazzaville a abrité ce 8 mars la cérémonie officielle marquant la 40^e journée internationale des droits de la femme placée sous le patronage du Premier ministre, Clément Mouamba.

Toutes parées de leur uniforme en pagnes flambants neufs, plus de vingt-mille femmes ont pris d'assaut le boulevard Alfred Raoul pour un défilé de près de deux heures sous l'œil admirateur de la ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement Inès Nefer Bertille Ingani et d'autres autorités administratives et politiques.

Tous les points focaux, genres, associations, ONG et confessions religieuses ont rehaussé de leur présence cet événement placé sur un thème d'actualité, « Le rôle de la femme dans le processus électoral, enjeux et perspectives ! » et le sous thème suivant : « L'implication de la femme congolaise dans la consolidation d'un Congo uni et prospère ». Sur le plan international, le thème choisi est : « Les femmes dans un monde du travail en évolution : planète 50-50 à l'horizon 2030 ».

Dans son discours prononcé quelques minutes avant le défilé, la ministre de tutelle a appelé les femmes à se soutenir et à avoir une même vision axée sur le développement chacune dans son champ d'action. « L'année 2017 étant une année

électorale, nous devons nous former, nous inscrire sur les listes électorales et nous positionner dans les meilleures circonscriptions pour inverser les tendances au Parlement et dans les conseils municipaux », a-t-elle lancé.

Par ailleurs, elle a invité les femmes vendeuses à se perfectionner dans l'épargne crédit pour être compétitives et autonomes, car elle estime que la parité n'est pas uniquement une affaire de femmes intellectuelles. « La parité est un héritage pour nos petites-filles et arrière petites-filles pour qu'elles soient compétitives. Dans tous les domaines, nous devons les soutenir et les guider. Dans leur cursus scolaire, nous devons les informer de tous les aspects de la vie sexuelle et de la reproduction du VIH sida ; des violences fondées sur les genres, l'économie sociale et politique et la participation à la vie publique », a-t-elle martelé.

En outre, elle a appelé à une vision commune, à plus d'engagement, de détermination et de solidarité pour que les femmes puissent jouir de leurs droits pour « honorer la mémoire



À la tribune d'honneur, la ministre de la Promotion de la femme, le Premier ministre et son épouse (crédit photo adiac)

des pionnières qui se sont sacrifiées pour arracher cette journée internationale que nous commémorons chaque année ».

S'agissant effectivement de l'avant-projet de loi sur la parité longtemps resté sans suite, la ministre de la Promotion de la femme a fait savoir qu'elle a été déjà examinée et validée en conseil de cabinet et suivra son cours normal. Elle s'est dit satisfaite de la nomination pour la première fois au gouverne-

ment de huit femmes ministres, « même si cela est encore en dessous des attentes des

congolaise, la cérémonie a été encore marquée par la décoration d'un échantillon de femmes

femmes congolaises ».

De même, la société civile par la voix de Martine Galoye réclame également la promulgation de la loi sur la parité. Autres discours prononcés par le secrétaire général du département de Brazzaville ainsi que par le représentant du coordonnateur des agences du système des Nations unies cadraient aussi avec le thème national et international. La Journée internationale de la femme étant un moment propice pour honorer la femme

ayant été nommées à différents ordres par le président de la République, Grand maître des Ordres nationaux. Il s'agit de rappeler le souvenir de celles qui ont eu le privilège d'être récipiendaires de chacune des médailles composant l'Ordre du mérite congolais, à savoir : la dignité de Grand-Croix, la dignité de Grand officier, les grades de Commandeur, d'officier et de chevalier.

Yvette Reine Nzaba
et Durlly Emilia Gankama

La Fondation « Cœur Angélique » au cœur des femmes de Madibou

Le président d'honneur de la Fondation « Cœur Angélique », Rudy Stephen Mpieré Nguoumba, a offert le 8 mars des présents à un échantillon de femmes issues des douze quartiers de Madibou, dans le 8^e arrondissement de Brazzaville.

Composés des pièces d'étoffes et des vivres, ces dons ont été remis à la suite d'une messe d'action de grâce dite en la paroisse Saint-Pie-X de l'OMS. C'est ainsi que le président d'honneur de la Fondation « Cœur Angélique » a félicité l'abbé Brice Babakila qui a célébré cette messe. « Je pense que nous en sommes sortis tous satisfaits et que nous allons mettre en pratique ces enseignements », a souhaité Rudy Stephen Mpieré Nguoumba.

En effet, le thème 2017 de la Journée internationale de la femme est : « Les femmes dans un monde du travail en évolution : pour un monde 50-50 en 2030 ». Au plan national, le Congo a placé l'évènement sur le thème : « La place de la femme dans le processus électoral : enjeux et perspectives ». Pour souhaiter une bonne fête du 8 mars aux femmes, le président d'honneur de cette fondation leur a également offert un repas. Créée en 2008, l'initiative de la Fondation « Cœur Angélique » consiste à encourager et promouvoir la jeunesse, la culture citoyenne et le civisme. « Mais aujourd'hui



Rudy Stephen Mpieré Nguoumba remettant un échantillon à une bénéficiaire ; crédit photo Adiac

nous avons décidé d'honorer les femmes en leur apportant un petit présent que nous avons de manière symbolique. Je profite de cette occasion pour souhaiter une bonne fête à toutes les mamans du monde entier en général et celles du Congo en

particulier », a-t-il dit. Un geste encouragé par des bénéficiaires qui ont apporté des t-shirts blancs arborés des effigies de cette fondation. « Le geste de la fondation Cœur Angélique nous va droit au cœur, qu'elle continue de le faire, Dieu bé-

nira toutes les actions qu'elle va mener », a déclaré Nadège Samba.

Interrogée sur le rôle de la femme

sentables dans tout et pour tout. Si la femme est mal habillée, les enfants aussi seront mal habillés, donc c'est à nous de faire un grand effort pour montrer l'exemple à nos enfants », a conclu Nadège Samba.

Rappelons que la fondation « Cœur Angélique » est une ONG qui a pour devise : amour-solidarité-humilité. Elle a déjà mené plusieurs initiatives louables en faveur des couches les plus vulnérables. En effet, elle réunit actuellement près d'une centaine de jeunes d'un certain âge à travers le pays. Elle comprend également des membres bénévoles autour d'une même vocation visant à apporter à la population l'instruction civique, l'éducation et la formation. Cette fondation met un accent particulier sur les jeunes Congolais issus des milieux défavorisés en leur apportant un succès technique, socio-culturel, sanitaire, une aide à la création et au suivi générateur de revenu des citoyens en difficulté. Elle aide et accompagne les citoyens à faire valoir leurs droits citoyens par la pratique du civisme ; vulgarise les principes citoyens et civiques aux populations par des moyens multiformes ; renforce la solidarité et la citoyenneté entre les peuples habitant la République du Congo.

Parfait Wilfried Douniama